

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 659

26 mars 2009

### SOMMAIRE

Advise Software Engineering S.A. ....	31632	Klimmers Corporation S.à r.l. ....	31614
A.E.M. Atelier Electrique Mertert S.à.r.l. .....	31619	Klimmers Corporation S.à r.l. ....	31630
AMP Capital Investors (Luxembourg No. 1) S.à r.l. ....	31591	LBC Vesta Holdings S.à r.l. ....	31602
Architekturbüro Scharf, GmbH ....	31619	Lehr S.à r.l. ....	31628
Athenian Invest Holding S.A. ....	31602	Lex Life & Pension S.A. ....	31623
Athenian Invest Holding S.A. ....	31605	Lombard Odier Darier Hentsch Multiadvi- sers ....	31631
Auxiliaire Générale d'Entreprises S.A. ...	31615	Lommsave S.A. ....	31624
Baluardo Funding S.à r.l. ....	31588	Marvillo S.à r.l. ....	31589
Bateman Energies Luxembourg S.à r.l. ...	31588	Morgan Stanley Alzette S. à r.l. ....	31623
CB Foods Sàrl ....	31616	Nontag S.à.r.l. ....	31626
Centrale Informatique S.A. ....	31586	Quick Rent S.à.r.l. ....	31605
Chambolle Holding S.A. ....	31601	Resto Invest S.A. ....	31587
C.P.F. Investissements S.A. ....	31601	Rosbank Finance S.A. ....	31629
EDS Electronic Data Systems Luxembourg S.A. ....	31605	Royal Boissons S.à r.l. ....	31602
EDS Electronic Data Systems Luxembourg S.à r.l. ....	31605	Schroeder & Associés ....	31589
Ernster-Muller s.à r.l. ....	31619	S-Consult ....	31588
Eusid Holding S.A. ....	31601	Sky on Demand Services S.A. ....	31620
Eusid S.A. ....	31601	Société de Recherche Thérapeutique En- dovasculaire S.A. ....	31586
Fashion Lux s.à.r.l. ....	31622	Starlift S.A. ....	31624
Fiduciaire des P.M.E. ....	31627	Stora Luxembourg S.à r.l. ....	31616
Five Arrows Investments S.à r.l., SICAR .....	31590	Structural Engine Foundry Components 1 S.A. ....	31625
Forest Luxco S.à r.l. ....	31601	Tanaform S.A. ....	31589
Gadi Lux Sàrl ....	31590	The Directors' Office ....	31615
Garage Pirsch s.à r.l. ....	31605	The Professionals S.à r.l. ....	31630
Gedeam Tourism S.A. ....	31596	Toiture Ferblanterie Fernandes Sàrl ....	31602
Hewlett-Packard Technology Licenses and Licensing Ltd. Luxembourg Branch Office .....	31631	Valcon Acquisition Holding (Luxembourg) S.à r.l. ....	31614
Hotel Rauchstrasse 22 S.à r.l. ....	31628	Vauban S.A. ....	31624
James Browning Participations S.A. ....	31631	Wischbone S.A. ....	31617
JPMorgan Portfolio Strategies Funds ....	31587	Wischbone S.A., SPF ....	31617
		Yorkdale S.A., SPF ....	31598

**SORETE S.A., Société de Recherche Thérapeutique Endovasculaire S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 81.970.

La société PROCEDIA SARL dont le siège social est situé au 10B, rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.164, nommée Administrateur en date du 26 juin 2006, a désigné Monsieur Fabien Rossignol-Burgos Leon, né à Nancy (France), le 4 février 1969, employé privé, demeurant professionnellement au 10B, rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2012.

La société CRITERIA SARL dont le siège social est situé au 10B, rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.199, nommée Administrateur en date du 26 juin 2006, a désigné Monsieur Gabriel JEAN, né à Arlon (Belgique), le 5 avril 1967 employé privé, demeurant professionnellement au 10B, rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2012.

Le 2 mars 2009.

SORETE, SOCIETE DE RECHERCHE THERAPEUTIQUE ENDOVASCULAIRE S.A.

PROCEDIA SARL / CRITERIA SARL

*Administrateur / Administrateur*

Représentée par M. Fabien Rossignol-Burgos Leon / Représentée par M. Gabriel JEAN

*Représentant permanent / Représentant permanent*

Référence de publication: 2009032350/768/24.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00768. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035679) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

**Centrale Informatique S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 23.318.

*Procès-verbal du conseil d'administration du 4 février 2009*

L'an deux mille neuf

Le quatre février à quatorze heures

Le Conseil d'Administration s'est réuni au siège social sur convocation de son Président.

Sont présents ou représentés:

- Monsieur Dan EPPS, demeurant professionnellement à Luxembourg
- Monsieur Jean-Paul FRANK, demeurant professionnellement à Luxembourg
- Monsieur Steve KIEFFER, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La séance est présidée par Monsieur Dan EPPS, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration, lequel constate que les Administrateurs présents ou représentés réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour.

*Nomination de directeur*

Conformément à l'article 11 des statuts concernant la délégation de la gestion journalière, le conseil d'administration a décidé de nommer au poste de directeur de la société, Monsieur Pierre ADEHM, informaticien, né le 15 juillet 1972 à Ettelbruck, demeurant professionnellement à L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri Schnadt et ceci pour une durée indéterminée.

En outre, la société est engagée dans les limites de la gestion journalière par la signature conjointe du directeur et d'un administrateur dont obligatoirement celle du directeur.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les Administrateurs.

Dan EPPS / Jean-Paul FRANK / Steve KIEFFER.

Référence de publication: 2009032529/503/30.

Enregistré à Luxembourg, le 6 février 2009, réf. LSO-DB02678. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

**Resto Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 90.376.

La société PROCEDIA SARL dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.164, nommée Administrateur en date du 9 juin 2008, a désigné Monsieur Fabien Rossignol-Burgos Leon, né à Nancy (France), le 4 février 1969, employé privé, demeurant professionnellement au 10B, rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2014.

La société CRITERIA SARL dont le siège social est situé au 10B, rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 97.199, nommée Administrateur en date du 9 juin 2008, a désigné Monsieur Gabriel JEAN, né à Arlon (Belgique), le 5 avril 1967 employé privé, demeurant professionnellement au 10B, rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'en 2014.

Le 2 mars 2009.

RESTO INVEST S.A.

PROCEDIA SARL / CRITERIA SARL

*Administrateur / Administrateur*

Représentée par M. Fabien Rossignol-Burgos Leon / Représentée par M. Gabriel JEAN

*Représentant permanent / Représentant permanent*

Référence de publication: 2009032349/768/24.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00769. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035683) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

**JPMorgan Portfolio Strategies Funds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 89.734.

EXTRAIT

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires tenue au siège social le 30 janvier 2009 a adopté les résolutions suivantes:

i. d'accepter la démission de Messieurs Alain Feis (résidant à Luxembourg, 123, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg), Jean Fuchs (résidant à Luxembourg, 12, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg) comme administrateur de la sicav avec effet au 30 janvier 2009.

ii. de co-opter Messieurs Iain Saunders (résidant en Allemagne, 1 Duine, Ardfern, Lochgilphead), Pierre Jaans (résidant à Luxembourg, 3, rue de Kahier, Garnich, L-8356 Luxembourg) comme Administrateurs pour une période d'un an se terminant lors de l'Assemblée Générale Annuelle de 2010.

iii. de ré-élire Messieurs Jacques Elvinger (résidant à Luxembourg, 2, Place Winston Churchill, L-2014 Luxembourg), Berndt May (résidant en Autriche, 8 Führichgasse, A-1010 Vienne), ainsi que de Madame Andrea Hazen (résidant en Allemagne, 20 Finsbury Dials, Finsbury Street, London EC2Y 9AQ) comme Administrateurs pour une période d'un an se terminant lors de l'Assemblée Générale Annuelle de 2010.

iv. d'élire Messieurs Robert van der Meer (résidant aux Pays-Bas, 9A Lange Vijverberg, La Haye NL-2513 AC), Jean Frijns (résidant aux Pays-Bas, 2 Antigonelaan, Eindhoven NL-5631 LR) comme Administrateurs pour une période d'un an se terminant lors de l'Assemblée Générale Annuelle de 2010.

v. de ré-élire PricewaterhouseCoopers S.à.r.l. à la fonction de réviseur d'entreprises du fonds pour une période d'un an se terminant à l'Assemblée Générale Annuelle de 2010.

*Pour JPMorgan Portfolio Strategies Funds*

HSBC Securities Services (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009032532/41/30.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01069. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

**Baluardo Funding S.à r.l., Société à responsabilité limitée de titrisation.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 132.212.

Il est porté à la connaissance de tous que l'adresse de l'actionnaire unique, à savoir Stichting Baluardo, a fait l'objet d'un changement.

La nouvelle adresse est la suivante: Claude Debussylaan 24, Amsterdam MD1082, Pays-Bas.

Luxembourg, le 27 février 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009032367/631/18.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00502. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036023) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

---

**S-Consult, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1626 Luxembourg, 8, rue des Girondins.

R.C.S. Luxembourg B 68.032.

*Extrait de la décision collective de l'associé unique en date du 14 janvier 2009*

1. L'associé accepte la démission de M. José Glesener comme gérant avec effet au 31/12/2008 à minuit.
2. L'associé nomme Monsieur Josef Pannrucker domicilié à L-2266 Luxembourg 31, rue d'Oradour aux fonctions de gérant de la société avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Le mandataire de la société

Référence de publication: 2009032374/507/16.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2009, réf. LSO-DB05558. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035912) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

---

**Bateman Energies Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 128.149.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 2 février 2009*

*Première résolution*

L'Associé unique prend note de la démission de Monsieur Alain HEINZ de son poste de gérant de la Société avec effet au 2 février 2009.

*Deuxième résolution*

L'Associé unique nomme Monsieur Eddy DOME, résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, au poste de gérant de la Société avec effet au 2 février 2009 pour une période indéterminée.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2009032514/6341/20.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00547. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036879) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

---

**Schroeder & Associés, Société Anonyme.**

Siège social: L-1626 Luxembourg, 8, rue des Girondins.

R.C.S. Luxembourg B 69.336.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du Mercredi 14 janvier 2009.*

L'assemblée générale extraordinaire accepte la démission de Monsieur José Glesener comme administrateur avec effet au 31 décembre 2008 à minuit:

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

*Le mandataire de la société*

Référence de publication: 2009032375/507/16.

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2009, réf. LSO-DB05557. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

---

**Marvillo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.400,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 93.050.

—  
Il est porté à la connaissance des tiers que l'adresse du siège social de la société associée, Hotels.Com, est désormais à inscrire comme suit:

16055, Space Center Boulevard, Suite 235, Houston, Texas 77062, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 février 2009.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009032376/799/17.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01176. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090035906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 mars 2009.

---

**Tanaform S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 72.164.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue en date du 30 décembre 2008*

*Première résolution*

L'Assemblée accepte la démission de Wood, Appleton, Oliver Experts-Comptables S.à r.l. de son poste de commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée nomme Read S.à r.l., ayant son siège social au 3A, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, au poste de commissaire aux comptes de la société avec effet immédiat.

Son mandat commencera avec la revue des comptes au 31 décembre 2006 et prendra fin lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2010.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2009032526/6341/21.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01498. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036800) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

**Five Arrows Investments S.à r.l., SICAR, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 3, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 132.228.

Il résulte des résolutions de l'associé unique du 12 décembre 2008 que:

- L'Associé accepte l'apport en nature de l'associé unique, PO PARTICIPATIONS S.à r.l., ayant son siège social au 3, rue Goethe, L-1637 Luxembourg et enregistré au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.555, pour un montant de 39.647.500 €, en échange de nouvelles parts sociales émises par la Société;

- L'associé unique accepte l'apport en nature de FIVE ARROWS CAPITAL A.G., ayant son siège social au c/o Treuhand von Fia 1/e AG Baarerstrasse 95-6301 Zug, enregistré auprès du Registre de Commerce du Canton de Zug sous le numéro CH-170.3.024.067-7, pour un montant de 45.000.000 €, en échange de nouvelles parts sociales émises par la Société.

L'actionnariat se compose désormais comme suit:

Associés	Nombre de parts sociales	Montant
PO PARTICIPATIONS S.à r.l. ....	45.000.000	45.000.000 €
FIVE ARROWS CAPITAL A.G. ....	45.000.000	45.000.000 €
Total .....	90.000.000	90.000.000 €

Pour extrait  
La société  
Signature

Référence de publication: 2009032513/6341/25.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00557. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036884) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

**Gadi Lux Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 109.734.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique le 28 janvier 2008*

*Première résolution*

L'Associé unique accepte la démission de M. Alain Heinz de son poste de gérant de la Société avec effet au 2 février 2009.

*Deuxième résolution*

L'Associé unique accepte la nomination de Mr. Emmanuel Mougeolle résidant professionnellement au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, avec effet au 2 février 2009.

Pour extrait  
Pour la société  
Signature

Référence de publication: 2009032516/6341/20.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00549. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.

**AMP Capital Investors (Luxembourg No. 1) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 93.755,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.  
R.C.S. Luxembourg B 107.801.

In the year two thousand and eight, on the thirteenth day of June.

Before Us, Maitre Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

**THERE APPEARED:**

AMP Investment Services Pty Limited, a corporation incorporated and organized under the laws of Australia, having its registered office at Level 24, AMP Building, 33 Alfred Street Sydney NSW 2000, Australia, registered in Australia under number ABN 71 063 986 989, acting as Trustee of the Strategic Infrastructure Trust of Europe No. 1,

here represented by Barbara Malaniuk, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a sub-proxy given in Sydney, Australia, on 11 June 2008,

AMP Investment Services Pty Limited, a corporation incorporated and organized under the laws of Australia, having its registered office at Level 24, AMP Building, 33 Alfred Street Sydney NSW 2000, Australia, registered in Australia under number ABN 71 063 986 989, acting as Trustee of AMP Capital Global Infrastructure Fund No. 1,

here represented by Barbara Malaniuk, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a sub-proxy given in Sydney, Australia, on 11 June 2008,

AMP Capital Investors Limited, a corporation incorporated and organized under the laws of Australia, having its registered office at Level 24, AMP Building, 33 Alfred Street Sydney NSW 2000, Australia, registered in Australia ABN 59 001 777 591, acting as Trustee of the REST Infrastructure Trust,

here represented by Barbara Malaniuk, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a sub-proxy given in Sydney, Australia, on 11 June 2008,

AMP Capital Investors Limited, a corporation incorporated and organized under the laws of Australia, having its registered office at Level 24, AMP Building, 33 Alfred Street Sydney NSW 2000, Australia, registered in Australia ABN 59 001 777 591, acting as Trustee of the Strategic Infrastructure Trust of Europe No. 2,

here represented by Barbara Malaniuk, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a sub-proxy given in Sydney, Australia, on 11 June 2008,

AMP Capital Investors Limited, a corporation incorporated and organized under the laws of Australia, having its registered office at Level 24, AMP Building, 33 Alfred Street Sydney NSW 2000, Australia, registered in Australia ABN 59 001 777 591, acting as Trustee of the FDF Infrastructure Trust

here represented by Barbara Malaniuk, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a sub-proxy given in Sydney, Australia, on 11 June 2008,

AMP Capital Investors Limited, a corporation incorporated and organized under the laws of Australia, having its registered office at Level 24, AMP Building, 33 Alfred Street Sydney NSW 2000, Australia, registered in Australia ABN 59 001 777 591, acting as Trustee of the Sunsuper Infrastructure Trust No. 1,

here represented by Barbara Malaniuk, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a sub-proxy given in Sydney, Australia, on 11 June 2008,

(AMP Investment Services Pty Limited and AMP Capital Investors Limited being collectively referred to as the Shareholders).

Such sub-proxies, after having been signed ne varietur by the proxy holder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the undersigned notary to record the following:

1. Waiver of the convening notices;
2. Waiver of the preferential subscription rights by the existing shareholders;
3. Increase of the subscribed share capital of the Company by an amount of eighty-five pound sterling (GBP 85.-) in order to bring the Company's share capital from its present amount of ninety-three thousand six hundred and seventy pound sterling (GBP 93,670.-) to ninety-three thousand seven hundred and fifty-five pound sterling (GBP 93,755.-) by the issue of one (1) new share with a par value of eighty-five pound sterling (GBP 85.-), to be classified as Class G Share;
4. Subscription, intervening and paying-up by AMP Capital Investors Limited, a corporation incorporated and organized under the laws of Australia, having its registered office at Level 24, AMP Building, 33 Alfred Street Sydney NSW 2000, Australia, registered in Australia ABN 59 001 777 591, acting as Trustee of AMP Capital Core Infrastructure Fund, of the one (1) new Class G Share issued by the Company through a contribution in cash of eighty-five pound sterling (GBP 85.-);
5. Amendment of article 5.1. first paragraph, of the articles of association of the Company to reflect the above described resolutions, as follows:

**" Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at ninety-three thousand seven hundred and fifty-five pound sterling (GBP 93,755.-) represented by one thousand one hundred and three (1,103) shares in registered form with a par value of eighty-five pound sterling (GBP 85.-) each, all subscribed and fully paid-up.

The shares representing the corporate capital are divided into classes:

five hundred and fifty (550) shares are Class A Shares of the Compartment A of the Company;

four hundred and forty (440) shares are Class B Shares of the Compartment B of the Company;

one hundred and ten (110) shares are Class C Shares of the Compartment C of the Company; one (1) share is a Class D Share of the Compartment D of the Company; one (1) share is a Class E Share of the Compartment E of the Company; and one (1) share is a Class G Share of the Compartment G of the Company."

6. As a consequence of the above, amendment of article 5.3. and 5.4. of the articles of association of the Company so that such articles will be worded as follows:

5.3. Any share premium paid in respect of the shares of any given class shall be allocated to a specific corresponding share premium reserve account (respectively the Class A Share Premium Reserve Account, the Class B Share Premium Reserve Account, the Class C Share Premium Reserve Account, the Class D Share Premium Reserve Account, the Class E Share Premium Reserve Account and the Class G Share Premium Reserve Account of the Company).

5.4 The Class A Share Premium Reserve Account, the Class B Share Premium Reserve Account, the Class C Share Premium Reserve Account, the Class D Share Premium Reserve Account, the Class E Share Premium Reserve Account, and the Class G Share Premium Reserve Account may be incorporated into the share capital of the Company, against the issuance of Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, or Class G Shares, respectively, subject to the Articles and any agreements entered into among the shareholders and between the shareholders and the Company (as such agreements may be amended, restated or supplemented from time to time).

7. That the Shareholders have unanimously taken the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholders resolve to waive the convening notices for this meeting.

*Second resolution*

The current Shareholders resolve to waive their preferential subscription rights with regard to the share capital increase to be decided upon in the third resolution.

*Third resolution*

The Shareholders resolve to increase the subscribed share capital of the Company by an amount of eighty-five pound sterling (GBP 85.-) in order to bring the Company's share capital from its present amount of ninety-three thousand six hundred and seventy pound sterling (GBP 93,670.-) divided into five hundred fifty (550) Class A shares, four hundred forty (440) Class B Shares, one hundred ten (110) Class C Shares, one (1) Class D Share and one (1) Class E Share each with a par value of eighty-five pound sterling (GBP 85.-), to ninety-three thousand seven hundred and fifty-five pound sterling (GBP 93,755.-) by the issue of one (1) new share with a par value of eighty-five pound sterling (GBP 85.-), to be classified as Class G Share.

*Intervention - Subscription - Payment*

Thereupon, AMP Capital Investors Limited, a corporation incorporated and organized under the laws of Australia, having its registered office at Level 24, AMP Building, 33 Alfred Street Sydney NSW 2000, Australia, registered in Australia ABN 59 001 777 591, acting as Trustee of the AMP Capital Core Infrastructure Fund, here duly represented by Barbara Malaniuk, lawyer, with professional address in Luxembourg, by virtue of a sub-proxy given in Sydney, Australia, on 11 June 2008, declares to have subscribed for the one (1) Class G Share and to have fully paid up said Class G Share by contribution in cash, so that the amount of eighty-five pound sterling (GBP 85). The contribution in cash in an aggregate amount of nine million five hundred fifteen thousand eight hundred and eighty pound sterling (GBP 9,515,880.-) is to be allocated as follows:

- an amount of eighty-five pound sterling (GBP 85.-) is to be allocated to the corporate capital account of the Company;

- an amount of nine million five hundred fifteen thousand seven hundred and ninety-five pound sterling (GBP 9,515,795.-) is to be allocated to the share premium account of the Company.

An amount of twelve million euro (EUR 12,000,000.-) being the Euro equivalent of the aggregate amount of nine million five hundred fifteen thousand eight hundred and eighty pound sterling (GBP 9,515,880.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

*Fourth resolution*

As a consequence of the above resolutions, the Shareholders decide to amend article 5.1. first paragraph, of the articles of association of the Company to reflect the above described resolutions, as follows:

**" Art. 5. Capital.**

5.1. The Company's corporate capital is fixed at ninety-three thousand seven hundred and fifty-five pound sterling (GBP 93,755,-) represented by one thousand one hundred and three (1,103) shares in registered form with a par value of eighty-five pound sterling (GBP 85.-) each, all subscribed and fully paid-up.

The shares representing the corporate capital are divided into six classes:

- five hundred and fifty (550) shares are Class A Shares of the Compartment A of the Company;
- four hundred and forty (440) shares are Class B Shares of the Compartment B of the Company;
- one hundred and ten (110) shares are Class C Shares of the Compartment C of the Company;
- one (1) share is a Class D Share of the Compartment D of the Company;
- one (1) share is a Class E Share of the Compartment E of the Company;
- and one (1) share is a Class G Share of the Compartment G of the Company."

*Fifth resolution*

As a consequence of the above, the Shareholders also resolve to amend article 5.3. and 5.4. of the articles of association of the Company so that such articles will be worded as follows:

"5.3. Any share premium paid in respect of the shares of any given class shall be allocated to a specific corresponding share premium reserve account (respectively the Class A Share Premium Reserve Account, the Class B Share Premium Reserve Account, the Class C Share Premium Reserve Account, the Class D Share Premium Reserve Account, the Class E Share Premium Reserve Account and the Class G Share Premium Reserve Account of the Company).

5.4 The Class A Share Premium Reserve Account, the Class B Share Premium Reserve Account, the Class C Share Premium Reserve Account, the Class D Share Premium Reserve Account, the Class E Share Premium Reserve Account, and the Class G Share Premium Reserve Account may be incorporated into the share capital of the Company, against the issuance of Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, or Class G Shares, respectively, subject to the Articles and any agreements entered into among the shareholders and between the shareholders and the Company (as such agreements may be amended, restated or supplemented from time to time)."

*Estimate of costs*

The amount of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of this extraordinary general meeting is estimated at approximately EUR 66,000.-.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party the present deed is worded in English, followed by a French version; on the request of the same appearing person and in case of divergencies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the date named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by surname, given name, civil status and residence, the said person appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le treizième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

**ONT COMPARU:**

AMP INVESTMENT SERVICES PTY LIMITED, une société constituée et organisée selon les lois en vigueur en Australie, ayant son siège social au niveau 24, AMP Building, 33 Alfred Street Sydney NSW 2000, Australie, immatriculée en Australie sous le numéro ABN 71 063 986 989, en tant que trustee de STRATEGIC INFRASTRUCTURE TRUST OF EUROPE No. 1, ici représentée par Barbara Malaniuk, juriste, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une subdélégation donnée à Sydney, le 11 juin 2008,

AMP INVESTMENT SERVICES PTY LIMITED, une société constituée et organisée selon les lois en vigueur en Australie, ayant son siège social au niveau 24, AMP Building, 33 Alfred Street Sydney NSW 2000, Australie, immatriculée en Australie sous le numéro ABN 71 063 986 989, en tant que Trustee de AMP CAPITAL GLOBAL INFRASTRUCTURE FUND No. 1, ici représentée par Barbara Malaniuk, juriste, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une subdélégation donnée à Sydney, le 11 juin 2008,

AMP CAPITAL INVESTORS LIMITED, une société constituée et régie par les lois en vigueur en Australie, ayant son siège social au niveau 24, AMP Building, 33 Alfred Street Sydney NSW 2000, Australie, immatriculée en Australie sous le numéro ABN 59 001 777 591, en tant que Trustee de REST INFRASTRUCTURE TRUST,

ici représentée par Barbara Malaniuk, juriste, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une subdélégation donnée à Sydney, le 11 juin 2008,

AMP CAPITAL INVESTORS LIMITED, une société constituée et organisée selon les lois en vigueur en Australie, ayant son siège social au niveau 24, AMP Building, 33 Alfred Street Sydney NSW 2000, Australie, immatriculée en Australie sous le numéro ABN 59 001 777 591, en tant que Trustee de STRATEGIC INFRASTRUCTURE TRUST OF EUROPE No. 2, ici représentée par Barbara Malaniuk, juriste, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une subdélégation donnée à Sydney, le 11 juin 2008,

AMP CAPITAL INVESTORS LIMITED, une société constituée et régie par les lois en vigueur en Australie, ayant son siège social au niveau 24, AMP Building, 33 Alfred Street Sydney NSW 2000, Australie, enregistrée sous le numéro ABN 001 777 591, en tant que Trustee de FDF INFRASTRUCTURE TRUST,

ici représentée par Barbara Malaniuk, juriste, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une subdélégation donnée à Sydney, le 11 juin 2008,

AMP CAPITAL INVESTORS LIMITED, une société constituée et régie par les lois en vigueur en Australie, ayant son siège social au niveau 24, AMP Building, 33 Alfred Street Sydney NSW 2000, Australie, enregistrée sous le numéro ABN 001 777 591, en tant que Trustee de SUNSUPER INFRASTRUCTURE TRUST No 1,

ici représentée par Barbara Malaniuk, juriste, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une subdélégation donnée à Sydney, le 11 juin 2008,

AMP INVESTMENT SERVICES PTY LIMITED et AMP CAPITAL INVESTORS LIMITED étant collectivement désignées ci-après les "Associés").

Lesdites subdélégations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes ainsi que le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

1. Renonciation aux convocations d'usage;
2. Renonciation au droit de souscription préférentiel des associés existants;
3. Augmentation du capital social souscrit de la Société d'un montant de quatre-vingt-cinq livres sterling (GBP 85,-) pour porter le capital social de la Société de son montant actuel de quatre-vingt-treize mille six cent soixante-dix livres sterling (GBP 93.670,-) à quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante-cinq livres sterling (GBP 93.755,-) par l'émission d'une (1) nouvelle part sociale d'une valeur nominale de quatre-vingt-cinq livres sterling (GBP 85,-), qui sera une part sociale de Classe G;
4. Souscription, intervention et libération par AMP CAPITAL INVESTORS LIMITED, une société constituée et régie par le droit de l'Australie, avec siège social au niveau 24, AMP Building, 33 Alfred Street Sydney NSW 2000, Australie, immatriculée en Australie sous le numéro ABN 59 001 777 591, en tant que Trustee de AMP Capital Core Infrastructure Fund, d'une (1) nouvelle part sociale de Classe G émise par la société par un apport en numéraire de quatre-vingt-cinq livres sterling (GBP 85,-);
5. Modification de l'article 5.1., premier paragraphe, des statuts de la Société, afin de refléter les résolutions décrites ci-dessus, comme suit:

**" Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante-cinq livres sterling (GBP 93.755,-) représenté par mille cent trois (1.103) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de quatre-vingt-cinq livres Sterling (GBP 85,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Les parts sociales représentant le capital social sont divisées en cinq classes:

- Cinq cent cinquante (550) parts sociales de Classe A;
- Quatre cent quarante (440) parts sociales de Classe B;
- Cent dix (110) parts sociales de Classe C;
- Une (1) part sociale de Classe D;
- Une (1) part sociale de Classe E; et
- Une (1) part sociale de Classe G"

6. En conséquence des points mentionnés ci-dessus, modification des articles 5.3. et 5.4. des statuts de la Société, de sorte que lesdits articles se lisent comme suit:

"5.3. Toute prime d'émission payée en relation avec les parts sociales de quelque classe de parts sociales que ce soit sera allouée à un compte spécifique de prime d'émission y correspondant (respectivement le Compte de Prime d'Emission Classe A, le Compte de Prime d'Emission Classe B, le Compte de Prime d'Emission Classe C, le Compte de Prime d'Emission Classe D, le Compte de Prime d'Emission Classe E de la Société et le Compte de Prime d'Emission Classe G),

5.4. Le Compte de Prime d'Emission Classe A, le Compte de Prime d'Emission Classe B, le Compte de Prime d'Emission Classe C, le Compte de Prime d'Emission Classe D, le Compte de Prime d'Emission Classe E et le Compte de Prime d'Emission Classe G peuvent être incorporés au capital social de la Société contre émission de parts sociales de Classe A, Classe B, Classe C, de Classe D, de Classe E ou de Classe G respectivement et conformément aux statuts ainsi que conformément à tout contrat entre les associés et entre les associés et la Société (tels que modifiés, réformés ou remplacés par la suite)."

7. Les Associés ont pris les résolutions suivantes à l'unanimité:

*Première résolution*

Les Associés décident de renoncer aux convocations d'usage pour cette assemblée.

*Deuxième résolution*

Les Associés actuels décident de renoncer à leur droit préférentiel de souscription concernant l'augmentation de capital dont il sera décidé dans la troisième résolution.

*Troisième résolution*

Les Associés décident d'augmenter le capital social souscrit de la Société d'un montant de quatre-vingt-cinq livres Sterling (GBP 85,-) pour porter le capital social de la Société de son montant actuel de quatre-vingt-treize mille six cent soixante-dix livres sterling (GBP 93.670,-) divisé en cinq cent cinquante (550) parts sociales de Classe A, quatre cent quarante (440) parts sociales de Classe B, cent dix (110) parts sociales de Classe C, une (1) part sociale de Classe D et une (1) part sociale de Classe E, ayant une valeur nominale de quatre-vingt-cinq livres sterling (GBP 85,-) chacune, à quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante-cinq livres sterling (GBP 93.755,-) par l'émission d'une (1) nouvelle part sociale avec une valeur nominale de quatre-vingt-cinq livres sterling (GBP 85,-), qui sera une part sociale de Classe G.

*Souscription - Intervention - Paiement*

Sur ce, AMP Capital Investors Limited, une société constituée et régie par les lois en vigueur en Australie, ayant son siège social au niveau 24, AMP Building, 33 Alfred Street Sydney NSW 2000, Australie, immatriculée en Australie sous le numéro ABN 59 001 777 591, en tant que Trustee de AMP Capital Core Infrastructure Fund ici représentée par Barbara Malaniuk prénommée, en vertu d'une subdélégation donnée à Sydney, le 11 juin 2008, déclare souscrire à la part sociale de Classe G et déclare avoir totalement libérée ladite part sociale de Classe G par un apport en numéraire, de sorte que le montant de quatre-vingt-cinq livres Sterling (GBP 85,-). L'apport en espèce d'un montant de neuf million cinq cent quinze mille huit cent quatre-vingt livres sterling (GBP 9.515.880) est réparti de la façon suivante:

- un montant de quatre-vingt-cinq livre sterling (GBP 85,-) est alloué au capital social de la Société;
- un montant de neuf million cinq cent quinze mille sept cent quatre-vingt-quinze livres sterling (GBP 9.515.795,-) est alloué au compte prime d'émission de la société.

Un montant de douze million d'euro (EUR 12.000.000,-) équivalent à un montant total de neuf million cinq cent quinze mille huit cent quatre-vingt livres sterling (GBP 9.515.880,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

*Quatrième résolution*

En conséquence des résolutions ci-dessus, les Associés décident de modifier l'article 5.1., premier paragraphe des statuts de la Société, afin de refléter les résolutions décrites ci-dessus de sorte qu'il se lit désormais comme suit:

**" Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à quatre-vingt-treize mille sept cent cinquante-cinq livres sterling (GBP 93.755,-) représenté par mille cent trois (1.103) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de quatre-vingt-cinq livres sterling (GBP 85,-) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Les parts sociales représentant le capital social sont divisées en cinq classes:

- Cinq cent cinquante (550) parts sociales de Classe A;
- Quatre cent quarante (440) parts sociales de Classe B;
- Cent dix (110) parts sociales de Classe C;
- Une (1) part sociale de Classe D;
- Une (1) part sociale de Classe E; et
- Une (1) part sociale de Classe G."

*Cinquième résolution*

En conséquence de ce qui précède, les Associés décident également de modifier les articles 5.3. et 5.4. des statuts de la Société, de sorte que lesdits articles soient rédigés comme suit:

"5.3. Toute prime d'émission payée en relation avec les parts sociales de quelque classe de parts sociales que ce soit sera allouée à un compte spécifique de prime d'émission y correspondant (respectivement le Compte de Prime d'Emission Classe A, le Compte de Prime d'Emission Classe B, le Compte de Prime d'Emission Classe C, le Compte de Prime d'Emission Classe D, le Compte de Prime d'Emission Classe E et le Compte de Prime d'Emission Classe G de la Société).

5.4. Le Compte de Prime d'Emission Classe A, le Compte de Prime d'Emission Classe B, le Compte de Prime d'Emission Classe C, le Compte de Prime d'Emission Classe D et le Compte de Prime d'Emission Classe E peuvent être incorporés au capital social de la Société contre émission de parts sociales de Classe A, Classe B, Classe C, de Classe D ou de Classe

E respectivement et conformément aux statuts ainsi que conformément à tout contrat entre les associés et entre les associés et la Société (tels que modifiés, réformés ou remplacés par la suite)."

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge de la Société en raison de cette assemblée générale extraordinaire est estimé à environ 66.000,- EUR. Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire agissant pour le compte de la partie comparante, le mandataire a signé le présent acte original avec le notaire.

Signé: B. Malaniuk, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 18 juin 2008. LAC/2008/24712. Reçu mille deux cent cinquante euros (€ 1.250,-).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 FEV. 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009033830/211/295.

(090038482) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2009.

**Gedeam Tourism S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1650 Luxembourg, 10, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 142.595.

L'an deux mille neuf, le dix-neuf février.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "GEDEAM TOURISM S.A.", ayant son siège social à L-1650 Luxembourg, 10, Avenue Guillaume, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 142.595, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 9 octobre 2008, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 2735 du 10 novembre 2008, et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Davide MONTAGNA, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Gaele DI CESARE, employée privée, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Madame Sonia LARABA, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées "ne varietur" par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les TROIS CENT DIX (310) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Augmentation du capital social à concurrence de QUATRE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-NEUF MILLE EUROS (EUR 4.969.000,-) pour le porter de son montant actuel de TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000,-) à CINQ MILLIONS D'EUROS (EUR 5.000.000,-) par la création et l'émission de QUARANTE-NEUF MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-DIX (49.690) actions nouvelles de CENT EUROS (EUR 100,-) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2.- Souscription et libération par l'actionnaire unique par incorporation d'une créance qu'il possède contre la société.

3.- Modification subséquente de l'article trois des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière à pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de QUATRE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-NEUF MILLE EUROS (EUR 4.969.000,-) pour le porter de son montant actuel de TRENTE ET UN MILLE EUROS (EUR 31.000,-) à CINQ MILLIONS D'EUROS (EUR 5.000.000,-) par la création et l'émission de QUARANTE-NEUF MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-DIX (49.690) actions nouvelles de CENT EUROS (EUR 100,-) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'admettre à la souscription de la totalité des QUARANTE-NEUF MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-DIX (49.690) actions nouvelles l'actionnaire unique la société EUROFINANCE GROUP N.V. ayant son siège au 14 Kaya WFG (Sombi) Mensing, Curaçao, Antilles Néerlandaises.

#### *Souscription - Libération*

Ensuite Monsieur Davide MONTAGNA, prénommé,  
agissant en sa qualité de mandataire de la société EUROFINANCE GROUP N.V., prédésignée,  
en vertu de la procuration dont question ci-avant,

après avoir pris connaissance de tout ce qui précède par la lecture lui en faite par le notaire instrumentant et après avoir déclaré avoir parfaite connaissance des statuts de la société et de sa situation financière a requis le notaire instrumentant de documenter qu'au nom et pour compte de la société EUROFINANCE GROUP N.V., prédésignée, il souscrit à toutes les QUARANTE-NEUF MILLE SIX CENT QUATRE-VINGT-DIX (49.690) actions nouvelles de CENT EUROS (EUR 100,-) chacune, et qu'es qualité, elle libère cette souscription par incorporation d'un montant de QUATRE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-NEUF MILLE EUROS (EUR 4.969.000,-) d'une créance certaine, liquide et exigible existant à charge de la société et au profit de la société EUROFINANCE GROUP N.V.,prédésignée, et en annulation de cette même créance à concurrence de QUATRE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE-NEUF MILLE EUROS (EUR 4.969.000,-).

Ledit apport fait l'objet d'un rapport établi par ALTER AUDIT S à r.l., 69, rue de la Semois, L-2533 Luxembourg, en date du 18 février 2009, lequel rapport établi conformément à l'article 26-1 de la loi sur les sociétés, conclut comme suit:

#### *Conclusion*

Sur base de nos diligences:

aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur de la créance faisant l'objet de l'apport en nature ne corresponde pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions, et à la valeur nominale des 49.690 actions nouvelles de EUR 100,- à émettre.

nous n'avons pas de réserves à formuler sur le caractère certain, liquide et exigible de la créance.

Le prédit rapport, après avoir été signé ne varietur par tous les comparants et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte pour être soumis avec lui à la formalité de l'enregistrement.

#### *Troisième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article trois des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

" **Art. 3.** Le capital social de la société est fixé à CINQ MILLIONS D'EUROS (EUR 5.000.000,-), divisé en CINQUANTE MILLE (50.000) actions de CENT EUROS (EUR 100,-) chacune, entièrement libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes."

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de EUR 4.700,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: D. MONTAGNA, G. DI CESARE, S. LARABA et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 24 février 2009. Relation: LAC/2009/7191. Reçu soixante-quinze euros (75 €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 4 mars 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009033824/242/97.

(090037978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2009.

**Yorkdale S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 91.874.

L'an deux mille neuf, le vingt-huit janvier.

Par devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg,

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "YORKDALE S.A., SPF" (la Société), ayant son siège social à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.874, constituée suivant acte notarié en date du 4 février 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 329 du 27 mars 2003.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 21 mai 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1686 du 9 juillet 2008.

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Mademoiselle Virginie Goret, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Anita Maggipinto, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence d'un million trois cent soixante mille euros (EUR 1.360.000) pour le porter de son montant actuel de trois millions deux cent mille euros (EUR 3.200.000), représenté par cent vingt-huit mille (128.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, à quatre millions cinq cent soixante mille euros (EUR 4.560.000) par l'émission de cinquante-quatre mille quatre cents (54.400) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, contre paiement en espèces.

2. Souscription et libération.

3. Modification subséquente de l'alinéa 1 de l'article 5 des statuts de la Société.

4. Divers.

II.- Que l'actionnaire unique représenté, le mandataire de l'actionnaire unique, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par le mandataire de l'actionnaire unique représenté ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Restera pareillement annexée aux présentes la procuration de l'actionnaire unique représenté, après avoir été paraphée ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, l'actionnaire unique représenté se reconnaissant dûment convoqué et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale prend ensuite les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un million trois cent soixante mille euros (EUR 1.360.000) pour le porter de son montant actuel de trois millions deux cent mille euros (EUR 3.200.000), représenté par cent vingt-huit mille (128.000) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, à

quatre millions cinq cent soixante mille euros (EUR 4.560.000) par l'émission de cinquante-quatre mille quatre cents (54.400) actions nouvelles d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

#### *Souscription et Libération*

L'actionnaire unique Facette S.A., ayant son siège social à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 42.272, ici représentée par Mademoiselle Virginie Goret, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé donné à Luxembourg, le 22 janvier 2009,

déclare souscrire à la totalité des cinquante-quatre mille quatre cents (54.400) actions nouvelles et les libérer intégralement en espèces pour un prix total d'un million trois cent soixante mille euros (EUR 1.360.000) entièrement affectés au capital social de la Société.

La totalité des cinquante-quatre mille quatre cents (54.400) actions nouvelles est entièrement libérée en espèces, de sorte que la somme d'un million trois cent soixante mille euros (EUR 1.360.000) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

#### *Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'alinéa 1<sup>er</sup> de l'article 5 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. Capital Social.** Le capital social est fixé à quatre millions cinq cent soixante mille euros (EUR 4.560.000) représenté par cent quatre-vingt-deux mille quatre cents (182.400) actions d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune."

#### *Evaluation des frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge sont évalués à environ EUR 3.000.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue française suivi d'une version anglaise; sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte français fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

#### **Suit la traduction anglaise du texte qui précède:**

In the year two thousand and nine, on the twenty-eighth day of January.

Before Maître Joëlle Baden, notary, residing in Luxembourg.

Is held

an extraordinary general meeting of shareholders of "YORKDALE S.A., SPF" (the Company), a société anonyme, with registered office at L-1255 Luxembourg, 48, rue de la Bragance, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 91.874, incorporated pursuant to a notarial deed on 4 February 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 329 of 27 March 2003,

The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a notarial deed dated 21 May 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1686 of 9 July 2008.

The meeting is opened at 11.00 a.m. with Ms Virginie Goret, private employee, residing professionally in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary Ms Anita Maggipinto, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mr Frank Stolz-Page, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. - That the meeting is held with the following

#### *Agenda*

1. Increase of the share capital of the Company by an amount of one million three hundred sixty thousand euro (EUR 1,360,000) so as to raise it from its current amount of three million two hundred thousand euro (EUR 3,200,000) represented by one hundred twenty eight thousand (128,000) shares, having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each, up to four million five hundred sixty thousand euro (EUR 4,560,000), through the issue of fifty-four thousand four hundred (54,400) new shares, having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each, against payment in cash;

2. Subscription and payment.

3. Subsequent amendment of Article 5, paragraph 1 of the articles of incorporation of the Company;

4. Miscellaneous.

II. - That the sole shareholder represented, the proxy holder of the represented sole shareholder and the number of his shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxy holder of the represented sole shareholder and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxy of the represented sole shareholder will also remain annexed to the present deed after having been initialled *ne varietur* by the persons appearing.

III. - That the whole corporate capital being represented at the present meeting and the sole shareholder represented declaring that he had had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. - That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

Then the general meeting takes the following resolutions:

*First resolution:*

The general meeting decides to increase the share capital of the Company by an amount of one million three hundred sixty thousand euro (EUR 1,360,000) so as to raise it from its current amount of three million two hundred thousand euro (EUR 3,200,000) represented by one hundred twenty eight thousand (128,000) shares, having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each, up to four million five hundred sixty thousand euro (EUR 4,560,000), through the issue of fifty-four thousand four hundred (54,400) new shares, having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each.

*Subscription and Payment*

The sole shareholder Facette S.A., with registered office at L-1255 Luxembourg, 48, rue de la Bragance, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 42.272,

here represented by Ms Virginie Goret, prenamed,

by virtue of a proxy under private seal given in Luxembourg, on 22 January 2009,

declares to subscribe all the fifty-four thousand four hundred (54,400) new shares and to entirely pay them up for a total price of one million three hundred sixty thousand euro (EUR 1,360,000), entirely allocated to the share capital of the Company.

All the fifty-four thousand four hundred (54,400) new shares are entirely paid up in cash so that the amount of one million three hundred sixty thousand euro (EUR 1,360,000) is as of now available to the Company, as it has been proved to the undersigned notary.

Said proxy, after signature *ne varietur*, by the proxy holder and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time.

*Second resolution*

As a consequence of the above resolution, paragraph 1<sup>st</sup> of article 5 of the articles of incorporation of the Company is amended and will henceforth read as follows:

" **Art. 5. Share capital.** The share capital is set at four million five hundred sixty thousand euro (EUR 4,560,000) represented by one hundred eighty-two thousand four hundred (182,400) shares with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25) each."

There being no further items on the agenda, the meeting is closed.

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present stated increase of capital, are estimated at EUR 3,000.

WHEREOF, the present deed is drawn up in Luxembourg, at the office of undersigned notary, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that at the request of the appearing person this deed is worded in French followed by an English version; on request of the appearer and in case of divergences between the French and the English text, the French text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, the board of the meeting has signed together with the notary this original deed.

Signé: Virginie Goret, Anita Maggipinto, Frank Stolz-Page et Joëlle Baden.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 février 2009. LAC / 2009 / 4506. Reçu 75 € (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 19 février 2009.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2009033834/7241/157.

(090038276) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2009.

---

**C.P.F. Investissements S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 107.579.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009033644/1267/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2009, réf. LSO-DC02021. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

---

**Forest Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 115.201.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 mars 2006 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n°1118 du 9 juin 2006.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Forest Luxco S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009033641/250/16.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01764. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

---

**Eusid Holding S.A., Société Anonyme,  
(anc. Eusid S.A.).**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 50.994.

Le bilan au 31 décembre 1997 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09/03/09.

Signature.

Référence de publication: 2009033625/768/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01681. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037414) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

---

**Chambolle Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 109.492.

Le Bilan au 30.09.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

N. SCHMITZ

*Administrateur*

Référence de publication: 2009033879/1023/13.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00454. - Reçu 24,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090038233) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2009.

---

**Royal Boissons S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1365 Luxembourg, 93, Montée Saint Crépin.

R.C.S. Luxembourg B 42.804.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 6 mars 2009.

*Signature.*

Référence de publication: 2009033610/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00870. - Reçu 26,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090037297) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

---

**Toiture Ferblanterie Fernandes Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 78, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 39.216.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 6 mars 2009.

*Signature.*

Référence de publication: 2009033609/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00871. - Reçu 26,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090037299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

---

**Athenian Invest Holding S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 64.449.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2009.

Luxembourg Corporation Company SA

*Administrateur*

*Signature*

Référence de publication: 2009033600/710/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00501. - Reçu 28,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090037189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

---

**LBC Vesta Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 132.611.

In the year two thousand and nine, on the twelfth of January.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

LBC Luxco S.à.r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg, section B, under number 131.558,

here represented by Mr Francesco Abbruzzese, employee, with professional address at 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, by virtue of a proxy established on December 18<sup>th</sup>, 2008.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in the Grand-Duchy of Luxembourg under the name of "LBC Vesta Holdings S.à.r.l." (the "Company") with registered office at 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 132.611, incorporated by a deed of the undersigned notary on September 12<sup>th</sup>, 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated November 14<sup>th</sup>, 2007, n° 2597.

II. The sole shareholder resolves to transfer the registered office of the Company from 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, to 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

III. The sole shareholder resolves to amend the first paragraph of article 5 of the Company's articles of association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 5. (1<sup>st</sup> paragraph).** The registered office of the Company is established in Luxembourg."

IV. The sole shareholder resolves to amend the last paragraph of article 13 of the Company's articles of association and shall henceforth read as follows:

" **Art. 13. (last paragraph).** The Company shall be bound in any circumstances by the single signature of one Category B manager or by the joint signature of one category A Manager and one Category B Manager."

V. The Sole Shareholder approves the resignation of Mr Benoît Bauduin as Category A Manager as of September 1, 2008 and Mr Francesco Abbruzzese as Category A Manager of the Company and decides to give them discharge for the exercise of their mandates until the date of their resignation.

VI. The sole shareholder decides to appoint for an unlimited period Mr Michael Denny, Company Director, born on November 1, 1977 in Kilkenny (Ireland), with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg, as Category B Manager of the Company with immediate effect.

Acknowledgment that further to these changes and appointment, the board of managers of the Company will be composed as follows:

*Category B Managers:*

- Mr Rodolpho Amboss, Chief Financial Officer, born on May 10<sup>th</sup>, 1963 in Cachoeiro de Itapemirim, E.S. (Brazil), with professional address at 399 Park Avenue, 8<sup>th</sup> Floor, New York, NY 10022, United States of America;
- Mr David Beardsell, born on June 16, 1975 in New Jersey (USA), with professional address In 25, Bank Street, London E14 5LE (U.K.);
- Mr Robert Shaw, Senior Vice President born on October 5<sup>th</sup>, 1966 in New York (USA), with professional address at 399 Park Avenue, New York, NY 10022, United States of America;
- Mr Michael Denny, prenamed.

*Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholder's meeting are estimated at approximately thousand euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède.**

L'an deux mille neuf, le douze janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LBC Luxco S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 131.558,

ici représentée par Monsieur Francesco Abbruzzese, employé privé, ayant son adresse professionnelle au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 18 décembre 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie au Grand-Duché de Luxembourg sous la dénomination "LBC Vesta Holdings S.à r.l." (la "Société"), ayant son siège social au 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 132.611, constituée suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 12 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 14 novembre 2007, n°2597.

II. L'associé unique décide de transférer le siège social de la Société du 1B, Heienhaff, L-1736 Senningerberg, au 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

III. Suite au transfert du siège social de la Société ci-dessus, le premier paragraphe de l'article 5 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 5. (1<sup>er</sup> paragraphe).** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg."

IV. L'associé unique décide de changer le dernier paragraphe de l'article 13 des statuts de la société pour avoir désormais la teneur suivante:

" **Art. 13. (dernier paragraphe).** La société est engagée en toutes circonstances par la signature seule d'un Gérant de catégorie B ou par la signature conjointe d'un Gérant de catégorie A et d'un Gérant de Catégorie B."

V. L'associé unique décide d'accepter les démissions de M. Benoît Bauduin de son poste de gérant de Catégorie A avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2008 et de M. Francesco Abbruzzese de son poste de gérant de Catégorie A de la Société, avec effet immédiat, et décident de leur accorder décharge pleine et entière pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à la date de leur démission.

VI. L'associé unique décide de nommer M. Michael Denny, administrateur de sociétés, né le 1<sup>er</sup> novembre 1977 à Kilkenny (Irlande), avec adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, en tant que gérant de Catégorie B de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

VII. L'associé unique reconnaît que suite à tous ces changements et à cette nomination, le conseil de gérance de la Société sera composé comme suit:

*Gérants de Catégorie B:*

- M. Rodolpho Amboss, Chief Financial Officer, né le 10 mai 1963 à Cachoeiro de Itapemirim, E.S. (Brésil), avec adresse professionnelle au 399 Park Avenue, 8<sup>th</sup> Floor, New York, NY 10022, Etats-Unis d'Amérique;

- M. David Beardsell, né le 16 Juin 1975 à New Jersey (Etats Unis d'Amérique), avec adresse professionnelle au 25, Bank Street, Londres E14 5LE (Royaume-Uni);

- M. Robert Shaw, Senior Vice Président né le 5 octobre 1966 à New York (Etats-Unis d'Amérique), avec adresse professionnelle au 399 Park Avenue, New York, NY 10022, Etats-Unis d'Amérique;

- M. Michael Denny, prénommé.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire, le présent acte.

Signé: F. ABBRUZZESE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 14 janvier 2009. Relation: LAC/2009/1376. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 FEV. 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009033826/211/122.

(090037960) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2009.

---

**Garage Pirsch s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 164, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 8.413.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 6 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009033613/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00867. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

---

**Quick Rent S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6488 Echternach, 13, rue des Vergers.

R.C.S. Luxembourg B 93.579.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 6 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009033611/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00869. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

---

**Athenian Invest Holding S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 64.449.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2009.

Luxembourg Corporation Company SA

Administrateur

Signature

Référence de publication: 2009033595/710/16.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00505. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037194) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

---

**EDS Electronic Data Systems Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée,**

**(anc. EDS Electronic Data Systems Luxembourg S.A.).**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 8, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 29.599.

In the year two thousand and nine, on the sixteenth of January.

Before Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg,

is held an extraordinary general meeting of shareholders of EDS Electronic Data Systems Luxembourg S.A., a société anonyme incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office in 8, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, registered under number B 29.599 with the Luxembourg Trade and Companies' Register, incorporated pursuant to a notarial deed on 23 December 1988, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations of 20 Mai 1989 under number 136 (hereafter "the Company"). The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a notarial deed on 4 March 1996, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations of 1<sup>st</sup> June 1996 under number 265.

The meeting is opened at 10.00 a.m. with Mrs Gabrielle Fatone, maître en droit, residing professionally in Luxembourg, in the chair,

who appointed as secretary Ms Anita Maggipinto, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The meeting appointed as scrutineer Mr Frank Stolz-Page, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

#### *Agenda*

1. Conversion of the Company into a société à responsabilité limitée, change of the name, conversion and allocation of shares.

2. Restatement of the articles of incorporation.

3. Resignation of the directors and of the statutory auditor and appointment of new managers of the Company.

4. Miscellaneous.

II.- That the present or represented shareholders, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the present shareholders, by the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authority.

III.- That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting so that no convening notices were necessary.

IV.- That the present meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, takes unanimously the following resolutions:

#### *First resolution*

The general meeting decides to convert the Company with immediate effect from a société anonyme into a société à responsabilité limitée and to change the name of the Company into "EDS Electronic Data Systems Luxembourg S.à.r.l.".

The general meeting further resolves that the share capital of the Company remains set at thirty thousand nine hundred eighty-six euro and sixty-nine cent (EUR 30,986.69) and will be represented by one thousand two hundred fifty (1,250) shares without indication of a nominal value.

The one thousand two hundred fifty (1,250) shares will be held as follows:

- EDS Europe, a company duly incorporated and existing under the laws of The United Kingdom and having its registered office at Cain Road, Amen Corner, Bracknell Berkshire, RG12 1HN, United Kingdom, and registered with the register of The United Kingdom under number 03135020:

one thousand two hundred forty-nine (1,249) shares;

- Hewlett-Packard Gotham B.V., a company duly incorporated and existing under the laws of The Netherlands, having its registered office in Startbaan 16, 1187XR Amsterdam, The Netherlands, registered with the register of the chamber of commerce (Kamer van Koophandel) under number 34309895:

One (1) share

Total: one thousand two hundred fifty (1,250) shares

The value of the share capital of the Company has been confirmed to the notary by a certificate signed by the board of directors of the Company on 16 January 2009 based on an interim balance sheet dated 12 January 2009.

This certificate and the interim balance sheet will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

#### *Second resolution*

The general meeting further resolves to proceed to a complete restatement of the articles of incorporation of the Company in order to adapt them to the new legal form of the Company as follows:

" **Art. 1. Form.** There exists a société à responsabilité limitée which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended, as well as by the present articles of incorporation.

**Art. 2. Name.** The company will exist under the name of EDS Electronic Data Systems Luxembourg S.à r.l. (hereinafter the "Company").

**Art. 3. Purpose.** The Company's purpose is the furniture of services of any kind, including consultancy services in the domain of IT data transfer as well as all other activities related to it, the setting-up of equipments and systems related to the electronic transfer of IT data, the registration and treatment of IT data on behalf of third parties, the recruitment and forming of qualified staff, the sale and marketing of procedures and material for the electronic providing of IT data.

The Company is further authorized to provide all commercial, industrial and financial activities directly or indirectly related or relied to its purpose, including the acquisition of real estate and the signature of lease contracts in relation with the purpose.

**Art. 4. Duration.** The Company is incorporated for an unlimited period.

The Company may be dissolved at any time by decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners, as the case may be.

**Art. 5. Registered Office.** The registered office of the Company is established in Luxembourg.

Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by decision of the manager or board of managers. If the manager or board of managers determines that extraordinary political, economic, social or military events have occurred or are imminent which would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communication between such registered office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such provisional measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding such temporary transfer, shall remain a Luxembourg Company.

**Art. 6. Capital.** The Company's share capital is set at thirty thousand nine hundred eighty-six euro and sixty-nine cent (EUR 30,986.69), represented by one thousand two hundred fifty (1,250) shares without indication of a nominal value.

**Art. 7. Amendment of the capital.** The share capital may be modified at any time by decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners, as the case may be, with approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least. The existing partner(s) shall have a preferential subscription right in proportion to the number of shares held by him (them).

**Art. 8. Shares.** Each share is entitled to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at ordinary and extraordinary general meetings of partners.

The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

The issued shares shall be entered in the register of partners, which shall be kept by the Company or by one or more persons designated therefore by the Company, and such register shall contain the name of each partner, his address or registered office.

Any transfer of shares in accordance with article 9 hereafter, shall be recorded in the register of partners.

**Art. 9. Transfer of shares.** If the Company is composed of a single partner, the latter may freely transfer its shares.

The Company's shares are freely transferable among partners. They may only be transferred to non-partners subject to the approval of such transfer given by the other partners in general meeting, at a majority of three quarters of the share capital.

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal.

Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company, in accordance with article 1690 of the Civil Code.

Neither creditors, nor assignees may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

**Art. 10. Bankruptcy or insolvency of a partner.** The bankruptcy, insolvency or any similar event affecting the single partner or any of the partners will not cause the dissolution of the Company.

**Art. 11. Management.** The Company is managed by one or several managers, who do not need to be partners.

The managers are appointed by the single partner or by the general meeting of partners, as the case may be, which will determine their number and their term, and they will hold office until their successors are elected. They are eligible, but they may be dismissed freely at any time and without specific cause by a resolution of the single partner or of the general meeting of partners, as the case may be.

The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the Company.

**Art. 12. Meetings of the board of managers.** In case of several managers, they will form a board of managers. The board of managers shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the partners.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of the board of managers and at general meetings of partners, but in his absence, the partners or the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present or represented at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by telegram, telex, facsimile, e-mail or any other similar means of communication. Any such notice shall specify the time and place of the meeting as well as the agenda and the nature of the business to be transacted. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers or if all the managers are present or represented and declare having due knowledge of the agenda of the meeting.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing, by facsimile or e-mail another manager as his proxy. A manager may represent one or more of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least two of the managers are present or represented at a meeting of the board of managers.

Decisions shall be taken by a majority of votes, but at least two votes, of the managers present or represented at such meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case it shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed by each and every manager. The date of such a resolution shall be the date of the last signature.

**Art. 13. Minutes of meetings of the board of managers.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman of the board of managers, or by any two managers, or by any other person duly appointed to that effect by the board of managers.

**Art. 14. Powers of the board of managers.** The Board of managers is vested with the broadest powers (except for those powers which are expressly reserved by law to the single partner or the general meeting of partners, as the case may be) to perform all acts necessary or useful for accomplishing the purpose of the Company.

**Art. 15. Delegation of powers.** The board of managers may delegate special powers or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions, including the daily management of the Company, to persons or agents chosen by it.

**Art. 16. Representation of the Company.** The Company will be bound towards third parties by the signature of any two managers or by the person to whom the daily management has been delegated, within such daily management, or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the board of managers, but only within the limits of such power.

**Art. 17. General meeting of partners.** Each partner may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares, which he owns. Each partner is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Collective decisions are only validly taken in so far they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of incorporation requires the approval of a majority of partners representing three quarters of the share capital at least.

If the Company is composed of one single partner, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of partners.

If the Company is composed of several partners, the decisions of the partners are taken in a general meeting of partners or, in case there are less than twenty-five partners, by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the board of managers to the partners by registered mail. In this latter case, the partners are under the obligation to, within a delay of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

**Art. 18. Decisions.** The decisions of the single partner or of the general meeting of partners are documented in writing and recorded in a register. The votes of the partners and the power-of-attorneys are attached to the minutes.

**Art. 19. Financial year.** The Company's financial year commences on the first day of November and ends on the last day of October of the following year.

**Art. 20. Balance sheet.** Each year on the last day of October, the accounts are closed and the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each partner may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

The balance sheet and the profit and loss account are submitted to the single partner or, as the case may be, to the general meeting of partners for approval.

The books and accounts of the Company may be audited by an audit firm appointed by the single partner or by a general meeting of partners, as the case may be.

**Art. 21. Allocation of profits.** Five per cent (5%) of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital.

The remaining profit is allocated by decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners, as the case may be, without prejudice to the power of the board of managers to allocate payment on account of dividends within the limits permissible under the law.

**Art. 22. Dissolution, Liquidation.** In the event of dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be partners, and which are appointed by the single partner or by the general meeting of partners, as the case may be, who will determine their powers and fees. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed among the partners proportionally to the shares of the Company held by them.

**Art. 23. Amendments to the Articles of Incorporation.** The present articles of incorporation may be amended from time to time by a general meeting of partners under the quorum and majority requirements provided for by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended.

**Art. 24. Matters not provided.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended.

**Art. 25. Language.** The present articles of incorporation are worded in English followed by a French version. In case of divergence between the English and the French text, the English version shall prevail."

*Third resolution*

The general meeting acknowledges the resignation with effect as of today of Mr Luc Vande Velde, Mr Alain Sohet and Mr Yvan Absil, as directors and of Ernst & Young S.A. as statutory auditor of the Company pursuant to resignation letters received.

*Fourth resolution*

The general meeting decides to fix the number of managers at two (2) and to appoint the following persons as managers of the Company for an unlimited period:

- Mr Alain Sohet, manager, born on 14 April 1960 in Ikela, Congo, with professional address at 8, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg;
- Mr Yvan Absil, manager, born on 23 March 1972 in Ixelles, Belgium, with professional address at 8, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg.

Whereof, the present deed is drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, at the date named at the beginning of this document

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that upon request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read to the persons appearing, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le seize janvier.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de EDS Electronic Data Systems (Luxembourg) S.A., une société anonyme, ayant son siège social à 8, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre

de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 29.599 constituée suivant acte notarié du 23 décembre 1988, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations du 20 mai 1989, numéro 136 (ci-après "la Société"). Les statuts de la Société ont été modifiés la dernière fois suivant acte notarié du 4 mars 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations du 1<sup>er</sup> juin 1996, numéro 265.

L'assemblée générale est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Mademoiselle Gabrielle Fatone, maître en droit, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Anita Maggipinto, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée générale choisit comme scrutateur Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1) Conversion de la Société en une société à responsabilité limitée, changement de dénomination, conversion et attribution de parts sociales.

2) Refonte des statuts.

3) Démission des administrateurs et du commissaire aux comptes et nomination des nouveaux gérants de la Société.

4) Divers.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée générale et tous les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV. Que la présente assemblée générale, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de convertir avec effet immédiat la Société d'une société anonyme en une société à responsabilité limitée et de changer la dénomination de la Société en "EDS Electronic Data Systems Luxembourg S.à r.l."

L'assemblée générale décide que le capital social de la Société restera fixé à trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69) et sera représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales sans indication de valeur nominale.

Les mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales seront détenues comme suit:

- EDS Europe, une société constituée et existant selon les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à Cain Road, Amen Corner, Bracknell Berkshire, RG12 1HN, Royaume-Uni, inscrite au Registre du Royaume-Uni sous le numéro 031135020.

mille deux cent quarante-neuf (1.249) parts sociales;

- Hewlett-Packard Gotham B.V., une société constituée et existant selon les lois des Pays-Bas, ayant son siège social à Startbaan 16, 1187XR Amsterdam, Pays-Bas, inscrite au Registre de la Chambre de Commerce (Kamer van Koophandel) sous le numéro 34309895:

une (1) part sociale

Total: mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales.

La valeur du capital social de la Société a été confirmée au notaire au moyen d'un certificat signé par le conseil d'administration de la Société en date du 16 janvier 2009 basé sur un bilan intermédiaire daté du 12 janvier 2009.

Ce certificat et le bilan intermédiaire resteront annexés au présent procès-verbal pour être soumis avec lui à la formalité de l'enregistrement.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de procéder à une refonte complète des statuts de la Société afin de les adapter à la nouvelle forme juridique de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 1<sup>er</sup> . Forme.** Il existe une société à responsabilité limitée qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

**Art. 2. Nom.** La Société existera sous la dénomination de EDS Electronic Data Systems Luxembourg S.à r.l. (ci-après la "Société").

**Art. 3. Objet social.** La Société a pour objet la prestation de services de toutes sortes, y compris des services de conseil dans le domaine de transfert de données informatiques ainsi que d'autres activités afférentes, la mise en place d'équipements et de systèmes liés au transfert électronique de données informatiques, l'enregistrement et le traitement de données informatiques pour le compte de tiers, le recrutement et la formation de personnel qualifié, la vente et la promotion de procédures et de matériel pour la fourniture de données informatiques.

La Société est en outre autorisée à fournir toutes les activités commerciales, industrielles et financières en rapport direct ou indirect avec son objet social, y compris l'acquisition d'immobilier et la signature de contrats de bail en relation avec son objet social.

**Art. 4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou le cas échéant par résolution de l'assemblée générale des associés.

**Art. 5. Siège social.** Le siège social est établi à Luxembourg.

La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans les autres localités du pays ou à l'étranger.

Le siège social peut être transféré dans toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision du gérant ou du conseil de gérance. Au cas où le conseil de gérance ou le gérant estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique, social ou militaire, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

**Art. 6. Capital Social.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de trente mille neuf cent quatre-vingt-six euros et soixante-neuf cents (EUR 30.986,69), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

**Art. 7. Modification du capital social.** Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant décision de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas, avec l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales à souscrire seront offertes par préférence à(aux) (l')associé (s) existant(s), proportionnellement à la partie du capital qui représente ses (leurs) parts sociales.

**Art. 8. Parts sociales.** Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices et dans tout l'actif social de la Société et à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires des associés.

La Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Toutes les parts émises seront inscrites au registre des associés qui sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société; ce registre contiendra le nom de chaque associé, son adresse ou siège social.

Tout transfert de parts conformément à l'article 9 ci-après, sera inscrit au registre des associés

**Art. 9. Transfert de parts.** Lorsque la Société est composée d'un seul associé, celui-ci peut librement céder ses parts.

Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales doit être formalisée par acte notarié ou par acte sous seing privé.

De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la Société ou acceptées par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Les créanciers ou ayants-droit ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

**Art. 10. Faillite ou Déconfiture d'un associé.** La faillite ou déconfiture ou tout autre événement similaire affectant l'associé unique ou l'un quelconque des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 11. Gérance.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés.

Les gérants sont nommés par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas, lesquels fixeront leur nombre et la durée de leur mandat, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés, selon le cas.

Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

**Art. 12. Réunions du conseil de gérance.** En cas de pluralité de gérants, ceux-ci formeront un conseil de gérance. Le conseil de gérance choisira en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des associés.

Le conseil de gérance se réunira sur la convocation du président ou de deux gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les réunions du conseil de gérance et les assemblées générales des associés; en son absence les associés ou le conseil de gérance pourra désigner à la majorité des personnes présentes ou représentées un autre gérant pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit, télégramme, télex, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication similaire. La convocation indiquera le lieu de la réunion et contiendra l'ordre du jour et la nature de la transaction. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance, ni si tous les gérants sont présents ou représentés à une réunion et qu'ils déclarent avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit, télécopie ou e-mail un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, vidéoconférence ou autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si deux au moins des gérants sont présents ou représentés à la réunion du conseil de gérance.

Les décisions sont prises à la majorité des voix, mais à un minimum de deux voix, des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du conseil de gérance peut également être prise par voie de circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision sera la date de la dernière signature

**Art. 13. Procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux gérants ou par toute autre personne dûment nommée à cet effet par le conseil de gérance.

**Art. 14. Pouvoirs du conseil de gérance.** Le conseil de gérance a les pouvoirs les plus larges (à l'exception des pouvoirs qui sont expressément réservés par la loi à l'associé unique ou à l'assemblée générale des associés, selon le cas) pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la Société.

**Art. 15. Délégation de pouvoirs.** Le conseil de gérance peut conférer des pouvoirs ou mandats spéciaux ou des fonctions permanentes ou temporaires, y compris la gestion journalière de la Société, à des personnes ou agents de son choix.

**Art. 16. Représentation de la Société.** Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la signature de deux quelconques gérants ou par la signature individuelle de la personne à laquelle a été délégué la gestion journalière de la Société, dans les limites de la gestion journalière, ou par la signature conjointe ou individuelle de toutes personnes à qui un tel pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

**Art. 17. Assemblée générale des associés.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Lorsque la Société ne comporte qu'un associé unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, les décisions des associés sont prises lors d'une assemblée générale des associés ou, dans le cas où la Société comporte moins de vingt-cinq associés, par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par le conseil de gérance aux associés par lettre recommandée. Dans ce dernier cas les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

**Art. 18. Décisions.** Les décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés seront établies par écrit et consignées dans un registre. Les pièces constatant les votes des associés ainsi que les procurations seront annexées aux procès-verbaux.

**Art. 19. Année sociale.** L'année sociale commence le premier jour de novembre et finit le dernier jour d'octobre de l'année prochaine.

**Art. 20. Bilan.** Chaque année, au dernier jour du mois d'octobre, les comptes sont arrêtés et le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant une indication de la valeur des actifs et passifs de la Société. Tout associé pourra prendre connaissance de l'inventaire et du bilan ci-dessus au siège social de la Société.

Les comptes annuels et les comptes pertes et profits sont soumis à l'agrément de l'associé unique ou, selon le cas, de l'assemblée générale des associés.

Les livres et les comptes de la Société peuvent être vérifiés par une société d'audit, nommée par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés selon le cas.

**Art. 21. Répartition des bénéfices.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le surplus recevra l'affectation que lui donnera l'associé unique ou, selon le cas, l'assemblée générale des associés, sans préjudice du pouvoir de la gérance de payer des acomptes sur dividendes dans les limites permises par la loi.

**Art. 22. Dissolution, Liquidation.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés, selon le cas, qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif de la Société.

Le surplus résultant de la réalisation de l'actif et du paiement du passif sera distribué aux associés proportionnellement au nombre d'actions qu'ils détiennent dans la Société.

**Art. 23. Modification des statuts.** Les présents statuts pourront être modifiés de temps en temps par l'assemblée générale des associés décidant selon les conditions de quorum et de majorité prévues par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

**Art. 24. Dispositions générales.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

**Art. 25. Langue.** Les présents statuts ont été rédigés en anglais, suivi d'une version française. En cas de divergence entre les deux textes, la version anglaise prévaudra.

#### *Troisième résolution*

L'assemblée générale prend acte de la démission avec effet au jour d'aujourd'hui de Messieurs Luc Vande Velde, Alain Sohet et Yvan Absil, en tant qu'administrateurs de la Société et de Ernst & Young S.A. en tant que commissaire de la Société, conformément aux lettres de démission.

#### *Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide de fixer le nombre de gérants au nombre de deux (2) et de nommer les personnes suivantes en tant que gérants de la Société pour une durée illimitée:

- Monsieur Alain Sohet, gérant, né le 14 avril 1960 à Ikela, Congo, résidant professionnellement à 8, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg;

- Monsieur Yvan Absil, gérant, né le 23 mars 1972 à Ixelles, Belgique, résidant professionnellement à 8, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate qu'à la requête des comparants, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête du même mandataire et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Gabrielle Fatone, Anita Maggipinto, Frank Stolz-Page et Joëlle Baden.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 janvier 2009. LAC/2009/2416. Reçu 75 € (soixante-quinze euros).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 12 février 2009.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2009033832/7241/435.

(090038063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2009.

**Klimmers Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

**Capital social: EUR 715.050,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 109.029.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mars 2009.

Luxembourg Corporation Company

Liquidateur

Signatures

Référence de publication: 2009033585/710/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01308. - Reçu 34,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037204) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

**Valcon Acquisition Holding (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 10.126.375,00.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 115.926.

EXTRAIT

Par résolution écrite en date du 25 février 2009, les associés de la Société ont:

- accepté la démission de M. Clive Richard Lord Hollick avec effet au 9 février 2009 en tant que membre du Conseil de Gérance de la Société;

- nommé M. Simon Brown, en tant que membre du Conseil de Gérance de la Société avec effet au 9 février 2009 pour une durée indéterminée;

de sorte que le Conseil de Gérance de la Société se compose désormais comme suit:

Dr. Wolfgang Zettel avec adresse privée au 35, Bv. Gustave Jacquemart, L-1833 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg	Gérant class A
M. Christopher Finn avec adresse professionnelle au 30, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg	Gérant class A
M. Michael Soo-Huyn Chae avec adresse professionnelle au 11, East 76 <sup>th</sup> Street, NY-10021 New York, États-Unis d'Amérique	Gérant class B
M. James Albert Attwood Jr. avec adresse professionnelle au 376, Harris Road, NY-10507 Bedford Hills, États-Unis d'Amérique	Gérant class B
M. Scott Alan Schoen avec adresse professionnelle au 191 Kings Grant Road, MA-02493 Weston, États-Unis d'Amérique	Gérant class B
M. Alexander Navab avec adresse professionnelle au 435, East 52th Street, NY-10022 New York, États-Unis d'Amérique	Gérant class B
M. Ian Leigh avec adresse professionnelle au 19, Palmer Lane, CA-92521 Riverside, Connecticut, États-Unis d'Amérique	Gérant class B
M. Patrick John Healy avec adresse professionnelle au 2, Elm Square, SW3 6ED Londres, Royaume-Uni	Gérant class B
M. Simon Brown avec adresse au 305 Riverside Drive 11B, N-Y10025 New York, Etats-Unis d'Amérique	Gérant class B
M. James Andrew Quella avec adresse professionnelle au 22 West 66 <sup>th</sup> Street, Apartment 12, NY-10023 New York, États-Unis d'Amérique	Gérant class B
M. Richard Jay Bressler avec adresse professionnelle au 850. Park Avenue, Apartment 11-12 C, NY-10021 New York, États-Unis d'Amérique	Gérant class B
M. Elliot Merrill avec adresse au 43 Strong Place, NY-11231 New York, Etats-Unis d'Amérique	Gérant class B

Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Valcon Acquisition Holding (Luxembourg) S.à r.l.*  
Dr. Wolfgang Zettel  
Gérant

Référence de publication: 2009033557/7441/44.

Enregistré à Luxembourg, le 2 mars 2009, réf. LSO-DC00272. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037802) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

---

**Auxiliaire Générale d'Entreprises S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 30.718.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 05 février 2009*

*Première résolution*

L'assemblée décide de confier le mandat de commissaire aux comptes à Monsieur Paul LAPLUME, réviseur d'entreprises, expert comptable, en remplacement de la FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES SA pour l'exercice 2008.

Monsieur Paul LAPLUME est domicilié 42 rue des Cerisiers L-6113 JUNGLINSTER.

La FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES SA est sise 25 avenue de la Liberté L-1931 LUXEMBOURG.

Luxembourg, le 24 février 2009.

*Pour le conseil d'administration*

AUXILIAIRE GENERALE D'ENTREPRISES

SOCIETE ANONYME

Signatures

Référence de publication: 2009033513/514/20.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08621. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

---

**The Directors' Office, Société Anonyme.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 142.270.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale du 9 octobre 2008*

En date du 9 octobre 2008, l'Assemblée Générale a pris les résolutions suivantes:

- de révoquer BDO Compagnie Fiduciaire de son mandat de commissaire avec effet immédiat,
- de nommer ERNST & YOUNG, une société anonyme, constituée et régie selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg, enregistré dans le Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 47771, ayant son siège social au 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, en tant que nouveau commissaire avec effet immédiat et à durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 février 2009.

The Directors' Office

Signature

Référence de publication: 2009033506/250/20.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC00971. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

---

**Stora Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 67.879.

—  
RECTIFICATIF

*Extrait des résolutions écrites prises par les actionnaires en date du 16 décembre 2008*

Les actionnaires ont décidé:

- D'accepter la démission de Monsieur Heiko Bechtel à la fonction de gérant classe B avec effet au 16 décembre 2008.
- De nommer Stora Enso Langerbrugge, dont le siège sociale est établi à 200, Wondelgemkaai, 9000 Ghent en Belgique à la fonction de gérant classe B avec effet au 16 décembre 2008 jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se tiendra en 2009.

Un enregistrement initial de cette Mention a été effectué le 25/02/09 avec la Référence: LSO DB / 07939

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03.03.2009.

Signatures.

Référence de publication: 2009033483/5564/19.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01628. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

---

**CB Foods Sàrl, Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

**Capital social: EUR 9.910.000,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 67.881.

En date du 17 octobre 2003, les associés sont les suivants:

- Industri Kapital 1997 Limited, avec siège social au 26, New Street, JE2 3RA St Helier, Jersey, détient 1 053 parts sociales;
- Industri Kapital 1997 Limited Partnership I, avec siège social au 5, Brettenham House, Lancaster Place, WC2E 7EN London, Royaume-Uni, détient 107 019 parts sociales;
- Industri Kapital 1997 Limited Partnership II, avec siège social au 5, Brettenham House, Lancaster Place, WC2E 7EN London, Royaume-Uni, détient 60 732 parts sociales;
- Industri Kapital 1997 Limited Partnership III, avec siège social au 5, Brettenham House, Lancaster Place, WC2E 7EN London, Royaume-Uni, détient 83 296;
- Industri Kapital 1997 Limited Partnership IV, avec siège social au 5, Brettenham House, Lancaster Place, WC2E 7EN London, Royaume-Uni, détient 55 001;
- Alm Brand af 1792 G/S, avec siège social au 4, Lyngby Hovedgade, 2800 Lyngby, Danemark, détient 1313 parts sociales;
- A/S Det Kjobenhavnske Reassurance Compagni, avec siège social au 4, Lyngby Hovedgade, 2800 Lyngby, Danemark, détient 1313 parts sociales;
- EB-Stiftelsen Skandinaviska Enskilda Bankens Pensionsstiftelse, avec siège social à 10640 Stockholm, Suède, détient 3 155 parts sociales;
- The Finnish Local Government Pensions Institution, avec siège social à 00101 Helsinki, Finlande, détient 7 887 parts sociales;
- A/S Forsikringsselskabet Codan Pension, avec siège social au 60, Gammel Kongevej, 1790 Copenhagen V, Danemark, détient 1 577 parts sociales;
- A/S Forsikringsselskabet Codan Liv, avec siège social au 60, Gammel Kongevej, 1790 Copenhagen V, Danemark, détient 1 577 parts sociales;
- A/S Forsikringsselskabet Codan, avec siège social au 60, Gammel Kongevej, 1790 Copenhagen V, Danemark, détient 2 102 parts sociales;
- Nykredit A/S, Treasury, détient 1 053 parts sociales;
- Otto Moensted A/S, avec siège social au 5, Tingskiftevej, 2900 Hellerup, Danemark, détient 2 102 parts sociales;
- SEB Aktiesparfonden, avec siège social à 1060 Stockholm, Suède, détient 3 155 parts sociales;
- Roburs Aktiefond Kapitalinvest, avec siège social à 10534 Stockholm, Suède, détient 8 938 parts sociales;
- Stichting pensioenfonds PGGM, avec siège social au P.O. Box 117, 3700 AC Zeist 1, Pays-Bas, détient 26 290 parts sociales;

- Storebrand Livsforsikring AS, avec siège social au Postboks 1380 Vika, 0114 Oslo, Norvège, détient 16 301 parts sociales;
- Nordea Bank Danmark A/S, avec siège social au 2, Torvegade, 1786 Copenhagen V, Danemark, détient 10 517 parts sociales;
- Laureth Limited Partnership, avec siège social au P.O. Box 75, Norway House, Greenville Str., JE4 8PP St Helier, Jersey, détient 2 019 parts sociales.

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 février 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009033499/581/48.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01510. - Reçu 16,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090037669) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

**Wischbone S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,  
(anc. Wischbone S.A.).**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 20.543.

L'an deux mille neuf, le onze février.

Par-devant Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding "WISCHBONE S.A.", ayant son siège social à L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 20.543, constituée suivant acte notarié en date du 1<sup>er</sup> juillet 1983, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 185 du 26 juillet 1983.

Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 14 septembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 927 du 6 décembre 1999.

L'assemblée est ouverte à 15.00 heures sous la présidence de Monsieur Angelo Luis, employé privé, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Anne-Lies Van den Eeckhaut, employée privée, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Emmanuel Lebeau, employé privé, 10, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par des avis de convocation contenant l'ordre du jour publiés

a) au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 26 du 7 janvier 2009, et numéro 161 du 24 janvier 2009;

b) dans le Lëtzebuerger Journal et dans le quotidien

le 7 janvier 2009, et

le 24 janvier 2009.

II.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Modification de l'objet social pour soumettre la société à la loi du 11 mai 2007 sur les sociétés de gestion de patrimoine familial ("SPF").

2. Changement de la dénomination de la société en "WISCHBONE S.A., SPF".

3. Adaptation afférente de l'article 4 des statuts de la Société relatif à l'objet pour lui donner la teneur suivante:

"La Société a pour objet exclusif, à l'exclusion de toute activité commerciale, l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'une part d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et d'autre part d'espèces et d'avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Par instrument financier au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière il convient d'entendre (a) toutes les valeurs mobilières et autres titres, y compris notamment les actions et les autres titres assimilables à des actions, les parts de sociétés et d'organismes de placement collectif, les obligations et les autres titres de créance, les certificats de dépôt, bons de caisse et les effets de commerce, (b) les titres conférant le droit d'acquies des actions, obligations ou autres titres par voie de souscription, d'achat ou d'échange, (c) les instruments financiers à terme et les

titres donnant lieu à un règlement en espèces (à l'exclusion des instruments de paiement), y compris les instruments du marché monétaire, (d) tous autres titres représentatifs de droits de propriété, de créances ou de valeurs mobilières, (e) tous les instruments relatifs à des sous-jacents financiers, à des indices, à des matières premières, à des matières précieuses, à des denrées, métaux ou marchandises, à d'autres biens ou risques, (f) les créances relatives aux différents éléments énumérés sub a) à e) ou les droits sur ou relatifs à ces différents éléments, que ces instruments financiers soient matérialisés ou dématérialisés, transmissibles par inscription en compte ou tradition, au porteur ou nominatifs, endossables ou non endossables et quelque soit le droit qui leur est applicable.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toute opération ou transaction qu'elle considère nécessaire ou utile pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large, à condition que la Société ne s'immisce pas dans la gestion des participations qu'elle détient, tout en restant dans les limites de la Loi du 11 mai 2007 relative aux sociétés de gestion de patrimoine familial."

#### 4. Ajout d'un alinéa à l'article 5

"Les actions ne peuvent être détenues que par des investisseurs éligibles au sens de l'article 3 de la loi SPF".

III.- Que l'actionnaire présent ou représenté, le mandataire de l'actionnaire représenté, ainsi que le nombre d'actions qu'il détient sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par l'actionnaire présent, le mandataire de l'actionnaire représenté ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Restera pareillement annexée aux présentes la procuration de l'actionnaire représenté, après avoir été paraphée "ne varietur" par les comparants.

IV.- Qu'il résulte de la liste de présence que sur les sept cent cinquante (750) actions en circulation, huit (8) actions sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

V.- Qu'une première assemblée générale extraordinaire ayant eu lieu avec le même ordre du jour avait été tenue le 6 janvier 2009 et que les conditions de présence pour voter les points à l'ordre du jour n'étaient pas remplies à cette assemblée.

La seconde assemblée peut ainsi délibérer valablement quelle que soit la portion du capital présente ou représentée conformément à l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

VI.- Qu'en conséquence la présente assemblée extraordinaire est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur son ordre du jour quel que soit le nombre d'actions représentées à la présente assemblée.

L'assemblée générale prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social pour soumettre la société à la loi du 11 mai 2007 sur les sociétés de gestion de patrimoine familial ("SPF").

#### *Deuxième résolution*

L'assemblée générale décide de changer la dénomination de la société en "WISCHBONE S.A., SPF".

#### *Troisième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide d'adapter l'article 4 des statuts de la Société relatif à l'objet pour lui donner la teneur suivante:

"La Société a pour objet exclusif, à l'exclusion de toute activité commerciale, l'acquisition, la détention, la gestion et la réalisation d'une part d'instruments financiers au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière et d'autre part d'espèces et d'avoirs de quelque nature que ce soit détenus en compte.

Par instrument financier au sens de la loi du 5 août 2005 sur les contrats de garantie financière il convient d'entendre (a) toutes les valeurs mobilières et autres titres, y compris notamment les actions et les autres titres assimilables à des actions, les parts de sociétés et d'organismes de placement collectif, les obligations et les autres titres de créance, les certificats de dépôt, bons de caisse et les effets de commerce, (b) les titres conférant le droit d'acquiescer des actions, obligations ou autres titres par voie de souscription, d'achat ou d'échange, (c) les instruments financiers à terme et les titres donnant lieu à un règlement en espèces (à l'exclusion des instruments de paiement), y compris les instruments du marché monétaire, (d) tous autres titres représentatifs de droits de propriété, de créances ou de valeurs mobilières, (e) tous les instruments relatifs à des sous-jacents financiers, à des indices, à des matières premières, à des matières précieuses, à des denrées, métaux ou marchandises, à d'autres biens ou risques, (f) les créances relatives aux différents éléments énumérés sub a) à e) ou les droits sur ou relatifs à ces différents éléments, que ces instruments financiers soient matérialisés ou dématérialisés, transmissibles par inscription en compte ou tradition, au porteur ou nominatifs, endossables ou non endossables et quelque soit le droit qui leur est applicable.

D'une façon générale, la Société peut prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toute opération ou transaction qu'elle considère nécessaire ou utile pour l'accomplissement et le développement de son objet social de la manière la plus large, à condition que la Société ne s'immisce pas dans la gestion des participations qu'elle détient, tout en restant dans les limites de la Loi du 11 mai 2007 relative aux sociétés de gestion de patrimoine familial."

*Quatrième résolution*

L'assemblée générale décide d'ajouter un alinéa à l'article 5 qui aura la teneur suivante:

"Les actions ne peuvent être détenues que par des investisseurs éligibles au sens de l'article 3 de la loi SPF".

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Angelo Luis, Anne-Lies Van den Eeckhaut, Emmanuel Lebeau et Joëlle Baden.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 13 février 2009. LAC/2009/5769. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

*Le Receveur (signé): Francis Sandt.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 février 2009.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2009034163/7241/114.

(090038087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2009.

---

**Architekturbüro Scharf, GmbH, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7260 Bereldange, 21, rue Adolphe Weis.

R.C.S. Luxembourg B 92.373.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 6 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009033616/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00864. - Reçu 24,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090037286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

---

**Ernster-Muller s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9353 Bettendorf, 12, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 99.397.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 6 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009033614/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00866. - Reçu 26,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090037290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

---

**A.E.M. Atelier Electrique Mertert S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6688 Mertert, Zone Industrielle Port de Mertert.

R.C.S. Luxembourg B 53.222.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 6 mars 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009033618/6261/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00862. - Reçu 26,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090037282) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

---

**Sky on Demand Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8080 Bertrange, 1, rue Pletzer.

R.C.S. Luxembourg B 124.344.

—  
In the year two thousand nine, on thirteenth of February.  
Before Maître Joëlle BADEN, notary, residing in Luxembourg,  
is held

an extraordinary general meeting of shareholders of "Sky On Demand Services S.A." a société anonyme having its registered office in L-8080 Bertrange, Centre Helfent, 1, rue Pletzer, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B, number 124.344, incorporated pursuant to a notarial deed dated 17 January 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 669 of 20 April 2007 (hereafter the "Company").

The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary dated 11 November 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 3021 of 24 December 2008.

The meeting is opened at 11.00 a.m., with Mrs Jessica de Vreeze, private employee, residing professionally in L-8080 Bertrange, Centre Helfent, 1, rue Pletzer, in the chair,

who appointed as secretary Mrs Marina Muller, private employee, residing professionally in L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains,

The meeting elected as scrutineer Mr Frank Stolz-Page, private employee, residing professionally in L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda*

1. Amendment of the 1<sup>st</sup> paragraph of article 3 of the articles of incorporation of the Company so that it shall read as follows:

" **Art. 3. Object.** The Company's object is to provide entertainment services throughout the world, to provide broadband and telephony services in the United Kingdom, as well as all commercial activities relating directly or indirectly to the same, including the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of the public limited liability company or of a private liability company, as well as the administration, management, control and development of such participations."

2. Miscellaneous.

II.- That the present or represented shareholders, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the proxy holder of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxy holders of the represented shareholders will also remain attached to the present deed after having been initialled *ne varietur* by the persons appearing.

III.- That the whole share capital being present or represented at the present meeting, no convening notices were necessary, the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting.

IV.- That the present meeting representing the whole share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, takes unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting resolves to amend the 1<sup>st</sup> paragraph of article 3 of the articles of incorporation of the Company so as to read henceforth as follows:

" **Art 3. Object.** The Company's object is to provide entertainment services throughout the world, to provide broadband and telephony services in the United Kingdom, as well as all commercial activities relating directly or indirectly to the same, including the taking of participating interests in whatsoever form, in any enterprise in the form of the public limited liability company or of a private liability company, as well as the administration, management, control and development of such participations."

There being no further items on the agenda, the meeting is closed.

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present stated increase of capital, are estimated at one thousand two hundred euro (EUR 1,200).

Whereupon, the present deed is drawn up in Luxembourg, in the office of the undersigned notary, at the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the appearers, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearers and in case of divergences between the English and the French texts, the English text will prevail.

After reading and interpretation to the appearers, the said appearers signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille neuf, le treize février.

Par devant Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg,

se réunie:

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "Sky On Demand Services S.A.", ayant son siège social à L-8080 Bertrange, Centre Helfent, 1, rue Pletzer, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 124.344, constituée suivant acte notarié en date du 17 janvier 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 669 du 20 avril 2007 (ci-après la "Société").

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant un acte reçu par le notaire soussigné en date du 11 novembre 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 3021 du 24 décembre 2008.

L'assemblée est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Madame Jessica de Vreeze, employée privée, demeurant professionnellement à L-8080 Bertrange, Centre Helfent, 1, rue Pletzer,

qui désigne comme secrétaire Madame Marina Muller, employée privée, demeurant professionnellement à L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, demeurant professionnellement à L-1212 Luxembourg, 17, rue des Bains.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. Modification du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 3 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 3. Object social.** La Société a pour objet la prestation de services dans le domaine du divertissement à travers le monde, la prestation de services dans la transmission à large bande et par téléphone au Royaume-Uni, ainsi que toutes opérations commerciales se rapportant directement ou indirectement à l'objet social, incluant la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations."

2. Divers.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, le mandataire des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de modifier le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 3 des statuts de la Société pour lui donner désormais la teneur suivante:

" **Art. 3. Object social.** La Société a pour objet la prestation de services dans le domaine du divertissement à travers le monde, la prestation de services dans la transmission à large bande et par téléphone au Royaume-Uni, ainsi que toutes opérations commerciales se rapportant directement ou indirectement à l'objet social, incluant la prise de participations

sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise se présentant sous forme de société de capitaux ou de société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations."

*Evaluation des frais*

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge sont évalués à environ mille deux cents euros (EUR 1.200).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, le texte anglais fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Jessica de Vreeze, Marina Muller, Frank Stolz-Page et Joëlle Baden.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 février 2009. LAC / 2009 / 7030. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 4 mars 2009.

Joëlle BADEN.

Référence de publication: 2009033828/7241/126.

(090038074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2009.

**Fashion Lux s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9409 Vianden, 2-4, route de Diekirch.

R.C.S. Luxembourg B 106.293.

Im Jahre zweitausendneun, den achtzehnten Februar.

Vor dem unterzeichneten Fernand Unsen, Notar mit dem Amtswohnsitz zu Diekirch,

Ist erschienen:

Dame Alberta Hendrina KRAMER FREHER, Geschäftsfrau, geboren am 2. Februar 1944 in Schiedam (Niederlande), Matrikelnummer 1944 02 02 082, wohnhaft in L-9409 Vianden, 2-4, route de Diekirch, handelnd als einzige Gesellschafterin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "FASHION LUX, S.à.r.l.", mit Sitz in L-9942 Basbellain, Hausnummer, 1A, gegründet zufolge Urkunde des Notars Martine Weinandy mit Amtssitz in Clerf, vom 28. Februar 2005, veröffentlicht im Memorial C, am 7. Juli 2008, Nummer 665, RCS Nummer B106293;

zu einer ausserordentlichen Generalversammlung erschienen.

Welche Komparentin, handelnd in ihrer Eigenschaft als einzige Gesellschafter der vorbezeichneten Gesellschaft mit beschränkter Haftung, den amtierenden Notar ersucht ihren nach gleichlautender Tagesordnung genommenen Beschluss zu beurkunden.

*Einzigter Beschluss.*

Die Gesellschafterin beschliesst den Sitz der Gesellschaft von Basbellain nach L-9409 Vianden, 2-4 route de Diekirch zu verlegen und demgemäss den ersten Absatz in Artikel drei wie folgt abzuändern, um ihm folgenden Worllaut zu geben:

" **Art. 3.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-9409 Vianden, 2-4, route de Diekirch."

Worüber Urkunde, aufgenommen in Diekirch in der Amtsstube, Datum wie Eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung und Erklärung an die Komparentin, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat dieselbe mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: Kramer, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 20 février 2009. Relation: DIE/2009/1903. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Tholl.

FUER GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG der Gesellschaft auf Verlangen, auf stempelfreiem Papier, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial C, recueil spécial des sociétés et associations erteilt.

Diekirch, den 4. März 2009.

Fernand UNSEN.

Référence de publication: 2009033667/234/32.

(090037408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

**Morgan Stanley Alzette S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 15.000,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 132.246.

Il résulte d'un contrat de transfert de parts sociales signé en date du 29 janvier 2009 que

- Morgan Stanley Equity Holdings (Ireland) Limited a transféré ses 15000 parts sociales à

- MSDW Offshore Equity Services Inc., une corporation, constituée et régie selon les lois du Delaware, ayant son siège social au 1209, Orange Street, 19801 Wilmington, Delaware, États-Unis d'Amérique, enregistré auprès du Secretary of State of the State of Delaware, États-Unis d'Amérique sous le numéro 2939007.

Depuis cette date, les parts de la Société sont réparties comme suit:

MSDW Offshore Equity Services Inc. . . . . 15.000 parts sociales

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 mars 2009.

Morgan Stanley Alzette S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2009033508/250/22.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01271. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037330) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

**Lex Life & Pension S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2611 Luxembourg, 85-91, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 36.790.

Le présent document est établi en vue de mettre à jour les informations inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

En date du 5 décembre 2008, l'actionnaire unique de la Société a confirmé le mandat de:

- Monsieur Halldor Jonsson, né le 23 juillet 1966 à Reykjavik, Islande, ayant comme adresse professionnelle, 85-91 route de Thionville, L-1011 Luxembourg, en tant que nouvel administrateur de la >Société avec effet au 27 novembre 2008 et à durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2009, nommé

- Monsieur Larus Finnbogason, né le 27 septembre 1959 à Reykjavik, Islande, ayant comme adresse professionnelle, 85-91 route de Thionville, L-1011 Luxembourg, en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet au 5 décembre 2008 et à durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2009

- Monsieur Larentsinus Kristjansson, né le 14 décembre 1963 à Stykkisholmur, Islande, ayant comme adresse professionnelle, 85-91 route de Thionville, L-1011 Luxembourg, en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet au 5 décembre 2008 et à durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2009

- Monsieur Arsaell Hafsteinsson, né le 14 janvier 1958 à Hafnarfjorour, Islande, ayant comme adresse professionnelle, 85-91 route de Thionville, L-1011 Luxembourg, en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet au 5 décembre 2008 et à durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2009.

- Monsieur Mahieux Oliver a donné sa démission en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 5 décembre 2008

- Monsieur Lauridsen Flemming a donné sa démission en tant qu'administrateur et délégué à la gestion journalière de la Société avec effet au 5 décembre 2008

- Monsieur Halldor Jonsson a donné sa démission en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 29 janvier 2009. Pour mention aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations au Luxembourg.

Luxembourg, le 2 mars 2009.

LEX LIFE & PENSION S.A.

Signature

Référence de publication: 2009033505/250/34.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01002. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037367) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

**Lommsave S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 85.108.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 13 novembre 2008 à 11.00 heures à Luxembourg 23, avenue de la Porte-Neuve*

- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.
- L'assemblée décide à l'unanimité de renouveler le mandat d'administrateur de Jean QUINTUS, COSAFIN S.A. (société représentée par Jacques BORDET) et Koen LOZIE, demeurant 18, rue des sacrifiés, L-8356 Garnich ainsi que du commissaire aux comptes, Monsieur Pierre SCHILL.
- Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes arrêtés au 31/12/2008.

Pour copie conforme

Signatures

*Administrateur / Administrateur*

Référence de publication: 2009033462/1172/20.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2009, réf. LSO-DC02039. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

---

**Starlift S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8057 Bertrange, 13-15, rue du Chemin de Fer.

R.C.S. Luxembourg B 87.076.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue en date du 7 août 2008 que:

- la démission de la société KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., ayant son siège social au 3A, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de ses fonctions de Commissaire aux comptes de la société a été acceptée;
- Madame Sylvie DONDEYNE, Administrateur de sociétés, demeurant à L-1451 Luxembourg, 37 rue Théodore Eberhard, née à Lille (France) le 31 juillet 1956, de nationalité française a été nommée aux fonctions de Commissaire aux comptes de la société pour un mandat qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 7 août 2008.

*Pour la Société*

Signature

*un mandataire*

Référence de publication: 2009033469/2738/23.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01590. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

---

**Vauban S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 134.945.

—  
*Démission et nominations de mandat d'administrateur de la Société*

*(i) Démission:*

M. Giovanni Spasiano a démissionné de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 31 janvier 2009.

(ii) *Nominations:*

En date du 31 janvier 2009, l'unique actionnaire de la Société a nommé les personnes suivantes en tant qu'administrateurs de la Société avec effet immédiat et pour une période prenant fin lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2010:

- M. Markus Schafroth, chief financial officer et General Manager, né le 29 août 1964 à Bern, Suisse, ayant son adresse professionnelle au 2A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg;

- M. Steeve Chung, actuaire, né le 20 avril 1969, à Vacoas, île Maurice, ayant son adresse professionnelle au 2A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg;

- M. Frank Elmar Straube, Risk Manager, né le 18 mars 1962 à Bedburg, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au 2A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg;

- Mme Maya Joshi, Solicitor (Angleterre & Pays de Galles), née le 17 octobre 1973 à Melbourne, Australie, ayant son adresse professionnelle au 2A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg; et

- Dr Achim Kunkel, Rechtsanwalt, né le 9 mai 1974 à Aschaffenburg, Allemagne, ayant son adresse professionnelle au 2A, rue Albert Borschette, L-1246 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 février 2009.

Vauban S.A.

Signature

Référence de publication: 2009033509/250/31.

Enregistré à Luxembourg, le 25 février 2009, réf. LSO-DB08191. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037312) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

**Structural Engine Foundry Components 1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 78.660.

*Extract of the resolutions taken by the board of directors held on December 15<sup>th</sup>, 2008*

1. The registered office be transferred from 23, Avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, to 412F, route d'Esch, L-2086 LUXEMBOURG, with immediate effect.

2. The professional address of the following Directors be modified as follows:

- Mr Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., professionally residing at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

- Mrs Chantal Mathu, private employee, professionally residing at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

- Mr Stéphane Baert, private employee, professionally residing at 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

2. The transfer of the registered office of the Statutory Auditor FIN-CONTROLE S.A. from 26, rue Louvigny, L-1946 LUXEMBOURG to 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 LUXEMBOURG, be taken note of.

Certified true copy

**Suit la traduction en français de ce qui précède:**

*Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration en date du 15 décembre 2008.*

1. Le siège social est transféré du 23, Avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, au 412F, route d'Esch, L-2086 LUXEMBOURG, avec effet immédiat.

2. La modification de l'adresse professionnelle des administrateurs de la Société est actée comme suit:

- Monsieur Jean-Robert Bartolini, D.E.S.S., demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

- Madame Chantal Mathu, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg,

- Monsieur Stéphane Baert, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg.

3. Le siège social du Commissaire aux Comptes, FIN-CONTROLE S.A., est désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 LUXEMBOURG.

Certifié sincère et conforme

Signatures

Director / Director

Référence de publication: 2009033680/795/33.

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2009, réf. LSO-DC01924. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037576) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

**Nontag S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 137.154.

In the year two thousand and nine on the thirtieth day of January,

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg,

There appeared:

Lucien Holdings S.à.r.l., a société à responsabilité limitée, existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, and registered with the registry of trade and companies of Luxembourg under number R.C.S. Luxembourg B 90.461, represented by its duly appointed manager in function Maître Martine Elvinger, maître en droit, residing in Luxembourg. Such appearing party, represented as aforementioned, declared being the sole shareholder of the limited liability company Nontag S.à.r.l., having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg (the "Company") incorporated by deed of the undersigned notary on 10<sup>th</sup> March, 2008 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 925 of 15<sup>th</sup> April, 2008 and as amended on 23 October 2008 by deed of the undersigned notary, published in the Mémorial number 3037 on 30 December 2008.

The appearing party requested the undersigned notary to state the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholder decides to increase the issued corporate capital by thirty thousand Euro (€ 30,000) in order to increase the actual capital from thirty thousand Euro (€ 30,000) to sixty thousand Euro (€ 60,000) by the creation and issue of one thousand two hundred (1,200) Shares at a par value of twenty-five Euro (€ 25) each.

The one thousand two hundred (1,200) new shares are subscribed and fully paid up by contribution in cash by Lucien Holdings S.à.r.l. so that the amount of thirty thousand Euro (€ 30,000) is at the free disposal of the Company from now on, evidence having been given to the undersigned notary.

*Second resolution*

Following the preceding capital increase, article 6 of the articles of incorporation will be amended accordingly so as to read:

" **Art. 6.** The share capital is set at sixty thousand Euro (€ 60,000), divided into two thousand four hundred (2,400) Shares (the "Shares") of a par value of twenty-five Euro (€ 25) each."

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith, that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergences between the English and French text, the English version shall be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, the said person appearing signed, together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'An deux mille neuf, le trentième jour de janvier,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire demeurant à Luxembourg,

A comparu:

Lucien Holdings S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 137.169, représentée par un de ses gérants en fonction Maître Martine Elvinger, maître en droit, résidant à Luxembourg.

La personne présente, représentée tel qu'indiqué, a déclaré être le seul associé de la société à responsabilité limitée Nontag S.à.r.l., ayant son siège social à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg (la "Société"), constituée par acte du notaire instrumentant le 10 mars 2008, publiée dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 15 avril

2008, numéro 925; les statuts ont été modifiés par acte du notaire instrumentant en date du 23 octobre 2008, publié dans le Mémorial numéro 3037 du 30 décembre 2008.

La partie présente, représentée tel qu'indiqué, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'actionnaire décide d'augmenter le capital social émis par trente mille euros (€ 30.000) de façon à augmenter le capital actuel de trente mille euros (€ 30.000) à soixante mille euros (€ 60.000) par la création et l'émission de mille deux cents (1.200) parts sociales à une valeur nominale de vingt-cinq euros (€ 25) chacune.

Les mille deux cents (1.200) nouvelles parts sociales sont souscrits et entièrement libérées par une contribution en numéraire par Lucien Holdings S.à.r.l de manière à ce que le montant de trente mille euros (€ 30.000) est à la libre disposition de la Société à partir de maintenant, preuve ayant été donnée au notaire instrumentant.

*Deuxième résolution*

A la suite de l'augmentation de capital précédente, l'article six des statuts sera modifié conformément de façon à lire:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à soixante mille euros (€ 60.000) représenté par deux mille quatre cents (2.400) parts sociales (les "Parts Sociales") d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (€ 25) chacune."

Le notaire instrumentant qui comprend et parle l'anglais déclare par la présente qu'à la demande de la personne présente, cet acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française; à la demande de la même personne présente et en cas de divergences entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont Acte, à la suite de quoi le présent acte a été fait à Luxembourg, le jour indiqué en début du document.

Le document ayant été lu à la personne présente, connue par le notaire par son nom, prénom, état civil et résidence, la personne présente a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. ELVINGER, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 4 février 2009. Relation: LAC/2009/4351. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 février 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009033831/211/75.

(090038538) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2009.

**Fiduciaire des P.M.E., Société Anonyme.**

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 10.734.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 05 février 2009*

*Première résolution*

L'assemblée décide de confier le mandat de commissaire aux comptes à Monsieur Paul LAPLUME, réviseur d'entreprises, expert comptable, en remplacement de la FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES SA pour l'exercice 2008.

Monsieur Paul LAPLUME est domicilié 42 rue des Cerisiers L-6113 JUNGLINSTER.

La FIDUCIAIRE F. WINANDY & ASSOCIES SA est sise 25 avenue de la Liberté L-1931 LUXEMBOURG.

Luxembourg, le 24 février 2009.

*Pour le conseil d'administration*

FIDUCIAIRE DES P.M.E.

SOCIETE ANONYME

Signatures

Référence de publication: 2009033512/514/20.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08615. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037231) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

**Hotel Rauchstrasse 22 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 134.131.

*Extrait des résolutions adoptées par écrit par l'associé unique de la Société en date du 3 mars 2009*

L'associé unique de la Société a nommé les personnes suivantes aux fonctions de gérants de la Société avec effet immédiat à compter du 3 mars 2009 et pour une durée indéterminée:

i. M. José Roquette, né le 18 avril 1967 à Lisbonne, Portugal, demeurant professionnellement à Pestana Palace Hotel, Rau Jau, 54, Lisbonne 1300-314, Portugal;

ii. M. José Theotonio, né le 28 septembre 1964 à Beja, Portugal, demeurant professionnellement à 1, Largo Antonio Nobre, 9004-531 Funchal, Madère, Portugal; et

iii. M. Herman Troskie, né le 24 mai 1970 à Amsterdam, Pays-Bas, demeurant professionnellement à 56, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le \* 2008.

Hotel Rauchstrasse 22 S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009033504/2460/24.

Enregistré à Luxembourg, le 3 mars 2009, réf. LSO-DC00882. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090037454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

**Lehr S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6637 Wasserbillig, 59, Esplanade de la Moselle.

R.C.S. Luxembourg B 94.166.

Im Jahre zweitausend und neun, am elften Februar.

Vor uns Notar Maître Henri HELLINCKX mit dem Amtswohnsitz in Luxemburg.

SIND ERSCHIENEN:

1.- Herr Roman LEHR, Diplom-Kaufmann, geboren am 2. April 1972 in Trier, wohnhaft in D-54295 Trier, Unterm Wolfsberg 1,

2.- Frau Simone LEHR, Kauffrau, geboren am 24. Dezember 1974 in Trier, wohnhaft in D-54295 Trier, Unterm Wolfsberg 1.

Die Komparenten erklären und bitten den amtierenden Notar folgendes zu beurkunden:

- dass sie alleinige Gesellschafter sind der Gesellschaft mit beschränkter Haftung LEHR, S. à r.l., mit Sitz in L-6630 Wasserbillig, 23, Grand-Rue, gegründet laut Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar mit dem damaligen Amtssitz in Mersch, am 16. Juni 2003, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 756 vom 17. Juli 2003.

- dass die Tagesordnung der Versammlung wie folgt lautet:

1.- Verlegung des Sitzes der Gesellschaft nach L-6637 Wasserbillig, 59, Esplanade de la Moselle.

2.- Aufstockung des gezeichneten Kapitals um FÜNFZEHN TAUSEND EURO (EUR 15.000,-) um es von seinem jetzigen Stande von FÜNFZEHN TAUSEND EURO (EUR 15.000,-) auf DREIßIGTAUSEND EURO (EUR 30.000,-) zu bringen, durch die Schaffung von DREI HUNDERT (300) neuen Anteilen von je FÜNFZIG EURO (EUR 50,-).

3.- Zeichnung und Einzahlung der DREIHUNDERT (300) neuen Anteile durch Herrn Roman LEHR durch Bareinlage.

4.- Dementsprechende Abänderung von Artikel 5 der Satzung.

- dass die Gesellschafterfolgende Beschlüsse gefasst haben:

*Erster Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt den Sitz der Gesellschaft von L-6630 Wasserbillig, 23, Grand-Rue nach L-6637 Wasserbillig, 59, Esplanade de la Moselle zu verlegen.

*Zweiter Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt das gezeichnete Kapital um FÜNFZEHN TAUSEND EURO (EUR 15.000,-) aufzustocken, um es von seinem jetzigen Stande von FÜNFZEHN TAUSEND EURO (EUR 15.000,-) auf DREIßIGTAUSEND EURO (EUR 30.000,-) zu bringen, durch die Schaffung von DREIHUNDERT (300) neuen Anteilen von je FÜNFZIG EURO (EUR 50,-), welche mit denselben Rechten und Pflichten ausgestattet sind als die bestehenden Anteile.

*Dritter Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt zur Zeichnung aller neuen Anteile Herrn Roman LEHR, vorbenannt, zuzulassen.

*Zeichnung - Einzahlung*

Sodann erklärte Herr Roman LEHR, vorbenannt, sämtliche DREIHUNDERT (300) neuen Anteile zu zeichnen und völlig einzuzahlen mittels Bareinlage einer Summe von FÜNFZEHN TAUSEND EURO (EUR 15.000,-).

Der Betrag von FÜNFZEHN TAUSEND EURO (EUR 15.000,-) steht demgemäß zur Verfügung der Gesellschaft, was dem Notar nachgewiesen und von ihm ausdrücklich bestätigt wurde.

*Vierter Beschluss*

Die Generalversammlung beschließt Artikel 5 der Satzung abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt DREIßIG TAUSEND EURO (EUR 30.000,-), eingeteilt in SECHS HUNDERT (600) Gesellschaftsanteile zu je FÜNFZIG EURO (EUR 50,-).

Die Gesellschaftsanteile sind gehalten wie folgt:

1.- Herr Roman LEHR, vorgenannt, VIERHUNDERTFÜNFZIG Anteile .....	450
2.- Frau Simone LEHR, vorgenannt, EINHUNDERTFÜNFZIG Anteile .....	150
TOTAL: SECHSHUNDERT Anteile .....	600

Die Gesellschaftsanteile sind unteilbar. Jeder Gesellschaftsanteil gibt Recht auf eine Stimme.

Das Gesellschaftskapital kann zu jeder Zeit durch einstimmigen Beschluss der Gesellschafterversammlung geändert werden.

*Kosten*

Die der Gesellschaft aus Anlass vorliegender Urkunde entstehenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf eintausendfünfhundert Euro geschätzt.

WORÜBER URKUNDE, Geschehen und aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Verlesung und Erklärung des Vorstehenden an die Erschienenen, ist die vorliegende Urkunde gemeinsam mit dem Notar unterschrieben worden.

Gezeichnet: R. LEHR, S. LEHR und H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 février 2009. Relation: LAC/2009/6085. Reçu soixante-quinze euros (75€).

*Le Receveur (signé): F. SANDT.*

FÜR GLEICHLAUTENDE KOPIE, zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial erteilt.

Luxemburg, den 2. März 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009033825/242/64.

(090038024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2009.

**Rosbank Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 108.433.

Le Conseil d'Administration tenu en date du 20 février 2009 décidé de nommer pour une durée illimitée, avec effet immédiat, Monsieur Robert Jan Schol, né le 1<sup>er</sup> août 1959 à Delft (Pays Bas) et demeurant professionnellement 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, en tant que Président du Conseil d'Administration de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 février 2009.  
TMF Management Luxembourg S.A.  
Domiciliaire  
Signature

Référence de publication: 2009033481/805/17.

Enregistré à Luxembourg, le 26 février 2009, réf. LSO-DB08403. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037780) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

**The Professionals S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 42, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 91.621.

L'an deux mille neuf, le douze février.

Par devant Maître Léonie GRETHEN de résidence à Rambrouch.

A comparu:

1.- Monsieur Roger CANTENS, commerçant, demeurant à L-9991 Weiswampach, 42, Gruuss-Strooss, qui est le seul et unique associé de la société à responsabilité limitée "THE PROFESSIONALS s.à r.l.", avec siège social à L-9911 Troisvierges, 2, rue de Drinklange, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, sous le numéro B 91.621,

constituée sous la dénomination "CANTENS-LEMMENS, s.e.n.c." suivant acte sous seing privé du 2 janvier 2003, acte publié au Mémorial C, en date du 25 mars 2003 sous le numéro 321,

une refonte des statuts a été décidée lors d'une Assemblée Générale extraordinaire en date du 27 mars 2007, publiée au Mémorial C en date du 20 juin 2007 sous le numéro 1214.

Les associés déclarent que le capital social s'élève à douze mille cinq cents (12.500.-) euros divisé en cinquante (50) parts sociales de deux cent cinquante (250.-) euros chacune.

Lequel comparant a ensuite requis le notaire instrumentant d'acter les constatations et résolutions prises en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent comme dûment convoqués.

*Résolution unique:*

Le siège social est transféré à l'adresse suivante:

L-9991 Weiswampach, 42 Gruuss-Strooss - Commune de Weiswampach.

Suite à cette résolution, l'associé décide d'adapter les statuts de la société et de modifier la première phrase de l'article II.- des statuts pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 2.** Le siège social est établi dans la Commune de Weiswampach"

Les frais et honoraires en relation avec le présent acte sont tous à charge de la société.

DONT ACTE, fait et passé à Rambrouch, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signée le présent acte avec le notaire.

Signé: Cantens, GRETHEN

Enregistré à Redange, le 13 février 2009. Relation: RED/2009/172. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): KIRSCH.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Rambrouch, le 9 mars 2009.

Léonie GRETHEN.

Référence de publication: 2009034803/240/37.

(090038668) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 mars 2009.

**Klimmers Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en liquidation).**

**Capital social: EUR 715.050,00.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 109.029.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 mars 2009.  
Luxembourg Corporation Company  
Liquidateur  
Signatures

Référence de publication: 2009033586/710/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01311. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037202) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

**Hewlett-Packard Technology Licenses and Licensing Ltd. Luxembourg Branch Office, Succursale d'une société de droit étranger.**

Adresse de la succursale: L-8308 Capellen, 75, Vegacenter, Parc d'Activités.  
R.C.S. Luxembourg B 112.187.

Le présent document est établi en vue de mettre à inscrites auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg.

Il y a lieu de lire le numéro d'immatriculation relative à la personne morale de droit étranger comme suit:

- Hongrie Cg.13-09-107806 Pest Megyei Biróság mint. Cégbiróság

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 février 2009.

Pour Hewlett-Packard Technology Licenses and Licensing Ltd.

Luxembourg Branch Office

Max Kremer

Référence de publication: 2009033510/250/19.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC00974. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037304) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

**Lombard Odier Darier Hentsch Multiadvisers, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 105.457.

*Extrait des résolutions prises par voie de Résolution Circulaire en date du 29 janvier 2009.*

En date du 29 janvier 2009, le Conseil d'Administration a décidé:

- d'accepter la démission, avec effet au 31 janvier 2009, de Monsieur Stefan Bichsel en qualité d'Administrateur
- de coopter, avec effet au 31 janvier 2009, Monsieur Gabriele Corte, Lombard Odier Darier Hentsch & Cie, Utoquai 31, CH - 8008 Zurich, en qualité d'Administrateur, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, en remplacement de Monsieur Stefan Bichsel, démissionnaire

Luxembourg, le 4 février 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Signatures

Le Conseil d'Administration

Référence de publication: 2009033479/1024/19.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2009, réf. LSO-DC01664. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090037794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mars 2009.

**James Browning Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 114.704.

AUFLÖSUNG

Im Jahre zweitausendneun,  
am achtzehnten Februar.

Vor dem unterzeichnenden Notar Jean-Joseph WAGNER, mit Amtssitz in Sassenheim (Großherzogtum Luxemburg),

ist erschienen:

Frau Eveline KARLS, Angestellte, beruflich wohnhaft in 19 rue Aldringen, L-1118 Luxemburg, welche als besondere Bevollmächtigte von Herrn Michael HASENSTAB, Consultant, wohnhaft in 10. Arlington Road, Richmond Surrey, TW10 7BY (Großbritannien),

handelnd, aufgrund einer ihr erteilten Vollmacht, welche in Richmond, Surrey (Großbritannien), am 16. Januar 2009, ausgestellt wurde.

Diese Vollmacht, welche "ne varietur" von der Komparentin und dem amtierenden Notar unterzeichnet wurde, bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben, um mit derselben einregistriert zu werden.

Diese Komparentin hat, in ihrer oben angegebenen Eigenschaft, den unterzeichneten Notar gebeten zu beurkunden:

- dass die Gesellschaft "JAMES BROWNING PARTICIPATIONS S.A.", mit Gesellschaftssitz in 19 rue Aldringen, L-1118 Luxemburg (Handelsregister beim Bezirksgericht von und zu Luxemburg, Sektion B Nummer 114 704) gegründet wurde, gemäß notarieller Urkunde dokumentiert am 22. Februar 2006, welche Urkunde im Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Nummer 1023 vom 26. Mai 2006, Seite 49093, veröffentlicht wurde;

- dass seit ihrer Gründung, die Satzung der Gesellschaft nicht abgeändert wurde;

- dass das Gesellschaftskapital EINUNDREISSIGTAUSEND EURO (31.000,- EUR) beträgt, eingeteilt in dreitausendeinhundert (3.100) Aktien mit einem Nennwert von jeweils ZEHN EURO (10,- EUR), eingezahlt in voller Höhe und in bar;

- dass Herr Michael HASENSTAB, vorgenannt, Eigentümer sämtlicher dreitausendeinhundert (3'100) Aktien geworden ist und die Entscheidung getroffen hat die Gesellschaft aufzulösen;

- dass hiermit die vorzeitige Auflösung der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung beschlossen ist;

- dass die Geschäftstätigkeit eingestellt worden ist, daß alle Aktiva auf den einzigen Eigentümer sämtlicher Aktien übertragen wurde und dass dieser, in seiner Eigenschaft als Liquidator, alle Schulden der aufgelösten Gesellschaft beglichen hat und sich verpflichtet, etwaige Aktiva und Verbindlichkeiten der aufgelösten Gesellschaft zu übernehmen und für sämtliche, bis jetzt nicht bekannte Verbindlichkeiten persönlich zu haften;

- dass so die Gesellschaft als liquidiert betrachtet werden kann;

- dass den Verwaltungsratsmitgliedern und dem Rechnungskommissar volle Entlastung für die Ausführung ihrer Ämter gewährt wird;

- dass die Bücher und Dokumente der Gesellschaft während einer Dauer von fünf (5) Jahren am Gesellschaftssitz verwahrt werden;

- dass Herr Michael HASENSTAB sich verpflichtet, die Kosten dieser notariellen Urkunde zu übernehmen.

Die Komparentin, in ihrer Eigenschaft als Bevollmächtigte, hat dem unterzeichnenden Notar das Aktienregister vorgelegt, welches durch den amtierenden Notar annulliert wurde.

Worüber Urkunde, Aufgenommen zu Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparentin, dem Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat dieselbe mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: E. KARLS, J.J. WAGNER.

Einregistriert zu Esch/Alzette A.C., am 20. Februar 2009. Relation: EAC/2009/2015. Erhalten fünfundsiebzig Euro (75,- EUR).

Der Einnehmer ff. (gezeichnet): BOIÇA.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Sondersammlung für Gesellschaften und Vereinigungen.

Beles, den 04 MARS 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009033873/239/53.

(090038360) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2009.

**Advise Software Engineering S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 44.880.

Le bilan au 31/12/2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06/03/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009032645/1595/12.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2009, réf. LSO-DC01245. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090036794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 mars 2009.